

Réunion du
Gouvernement
**Divers
secteurs
au menu**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeudi 12 Novembre 2020 / N° 995

Prix : 20 DA

Procès de Khalifa Bank:

**"Abdelmoumène
Khalifa ne peut
pas avoir été
victime de
l'ancien système"**

PLF 2021:

**Accorder plus
d'importance au
secteur de
l'agriculture**

Commerce:

**Plus de 107.000
immatriculations
et création
de nouvelles
entreprises
durant les 9
premiers mois
de 2020**

PLF 2021

**Plus de 20
milliards
de dollars
devraient être
investis au
cours des cinq
prochaines
années**

D'après les
économistes

**La situation
économique
nationale est
difficile et pas
catastrophique**

CAN-2021 - Algérie-
Zimbabwe:

**Faire un pas
de plus vers
le rendez-
vous
camerounais**

Procès Khalifa Bank:

**La perpétuité
requis contre
l'accusé
Abdelmoumène
Khalifa**

Face aux menaces et aux dangers qui guettent le pays



Les algériens appelés à resserrer leurs rangs

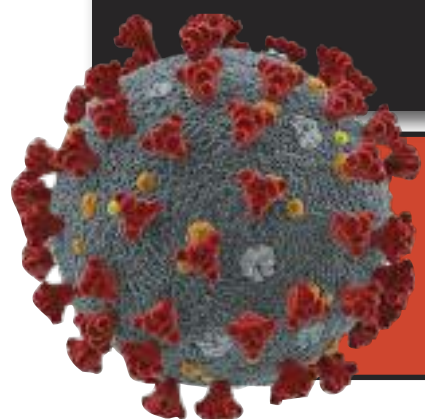
Etat de santé du Président Tebboune,
incendies criminels et recrudescence
du covid 19

**M. Goudjil
préside
une réunion
du Bureau
du Conseil de la
Nation**



Coronavirus:

**811 nouveaux cas, 354 guérisons
et 16 décès ces dernières 24 en Algérie**



FACE AUX MENACES ET AUX DANGERS QUI GUETTENT LE PAYS

Les algériens appelés à resserrer leurs rangs

Dans une conjoncture marquée par de nombreux défis, toutes les franges de la société sont appelées à faire preuve de plus de cohésion et à œuvrer au renforcement de leur unité nationale pour mettre en échec toutes les tentatives hostiles à l'Algérie. Il s'agit de resserrer les rangs, conjuguer les efforts nationaux, en privilégiant l'intérêt suprême du pays sur les intérêts personnels étroits, et en appelant tous les acteurs de la scène nationale à soutenir la direction du pays. Ces propos ont été tenus hier par le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'ANP, Saïd Chanegriha, qui a affirmé que "la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun, individus et institutions, y compris les médias nationaux, afin de contrecarrer toutes les menaces et les dangers qui guettent notre pays". "Je ne peux, en cette occasion, que vous rappeler que la défense nationale requiert la fédération et la conjugaison des efforts de tout un chacun, individus et institutions, y compris les médias nationaux, afin de contrecarrer toutes les menaces et les dangers qui guettent notre pays", a-t-il souligné dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'un séminaire sur "Le rôle des médias nationaux dans le renforcement du front interne et faire face aux plans hostiles visant l'Algérie". Le Général de Corps d'Armée a soutenu, à ce titre, que "tout comme la libération de la patrie et le recouvrement de sa souveraineté et de son indépendance du joug du colonialisme tyrannique, et tout comme la défaite du terrorisme barbare et sanguinaire était une cause pour laquelle se sont mobilisés les plus nobles des fils de l'Algérie, la défense de notre pays et la préservation de sa souveraineté aujourd'hui est également l'affaire de tous". Selon le Chef d'Etat-Major de l'ANP, cela "nous interpelle à l'effet d'intensifier et de fédérer les efforts pour faire face à toutes les menaces et tous les dangers qui guettent notre pays, quelles que soient leur nature et leur origine, ainsi qu'à nous adapter suivant les évolutions rapides, à l'instar de la révolution actuelle des technologies de l'Informations et de la Communication, à la lumière du phénomène de la mondialisation, qui est devenue un outil réel de domination, visant à avoir le contrôle de l'opinion publique mondiale et l'orienter suivant une seule vision économique, sociale et culturelle, où se dissipe la vie privée des gens et s'érodent avec les constantes de leur identité nationale". À la lumière de ces données, a-t-il poursuivi, "il nous appartient à tous d'agir de façon à être au diapason des évolutions qui interviennent de par le monde sur différents plans et dans de multiples domaines, et de fédérer les efforts à l'effet de les fusionner dans un même creuset, à savoir servir l'Algérie et son intérêt suprême et préserver sa sécurité et sa stabilité". Autant d'efforts que les médias nationaux y jouent un rôle primordial afin de les renforcer et conforter l'adhésion pour prémunir notre patrie de tous les dangers, menaces et fléaux", a-t-il ajouté. Il a jugé, dans ce contexte, "primordial de s'adapter aux évolutions recrudescences que connaît le monde et que vit notre région plus particulièrement et ce, parallèlement à l'approfondissement des études proactives tournées vers l'avenir, la mise en place de plans efficaces à même de faire face à tout danger potentiel qui guette la sécurité et la stabilité de notre pays et contrecarrer les défis médiatiques qu'engendrent les technologies de l'Information et de la Communication, tels que les contenus insidieux, les mensonges et la falsification des faits et ce, en veillant à livrer un message médiatique ciblé et constructif, unificateur et qui renforce la cohésion nationale, capable d'assimiler les limites de la liberté d'expression et l'éthique du travail médiatique et de faire des intérêts suprêmes de la patrie leur objectif ultime". Récemment Avec la nouvelle Constitution



adoptée le 1er novembre, "l'Algérie sera plus solide et ouverte", avait affirmé la revue El Djeïch dans son dernier numéro, soulignant que cette Constitution "consacre l'alternance démocratique au pouvoir et assure un changement radical du mode de gouvernance". Avec la Constitution de novembre, l'Algérie sera plus solide et ouverte, tant elle consacre l'alternance démocratique au pouvoir et assure un changement radical du mode de gouvernance et de ses mécanismes", est-il écrit dans son éditorial.

La "loyauté" du peuple algérien a "fait prévaloir la voix de la raison et l'intérêt de la patrie sur tout autre intérêt

Selon la revue, ce changement "provoquera une véritable rupture avec les pratiques du passé qui ont sapé l'autorité de l'Etat et a été à l'origine de la perte de confiance du citoyen envers ses institutions constitutionnelles". Elle permettra, comme l'a affirmé le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, de « poser les fondements d'un système démocratique garantissant la protection des droits et des libertés, réalisant l'équilibre entre les différents pouvoirs et assurant la moralisation de la vie quotidienne », a-t-elle ajouté. La revue de l'Armée a salué, dans ce contexte, la "loyauté" du peuple algérien qui a "fait prévaloir la voix de la raison et l'intérêt de la patrie sur tout autre intérêt, contribuant ainsi au succès du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution et ouvrant la voie à la concrétisation du projet de la nouvelle Algérie et à la réalisation de ses aspirations dans une Algérie puissante, sûre et prospère". Elle a estimé que le référendum sur la nouvelle Constitution "préfigure l'avènement de la nouvelle Algérie dont les pre-

miers jalons ont été posés par le peuple algérien", relevant que le choix de la date du 1er novembre pour l'organisation de ce référendum "a une puissante dimension symbolique". Ce choix, a-t-elle poursuivi, est "synonyme de fidélité au sacrifice des valeureux Chouhada qui ont offert leur vie pour que nous puissions vivre et pour que vive l'Algérie libre et indépendante". Tant que l'objectif poursuivi est l'édification d'un Etat émanant de la volonté du peuple et à son service, la nouvelle Algérie verra inéluctablement le jour à travers une série de réformes profondes inscrites dans la Constitution de novembre 2020", a-t-elle soutenu. L'édification de cet Etat "permettra de se consacrer véritablement au développement national, d'impliquer effectivement les jeunes et la société civile dans ce processus en leur donnant l'opportunité de contribuer à l'avènement du changement global et, par là même, à la promotion de la société à tous les niveaux", a expliqué la revue. Atteindre ce que nous escomptons tous de stabilité permanente pour notre pays et de bien-être pour notre société, n'est pas si loin pour nous en tant qu'Algériens. Si les intentions sont sincères, si les volontés sont réelles et si les détermination sont conjuguées, aucun obstacle ne pourra freiner la marche de la nouvelle Algérie. Nous avons tant de leçons à puiser de notre glorieuse histoire, et il est impératif de nous en inspirer aujourd'hui et demain, pour que notre pays retrouve sa juste voie en nous entraînant et en conjuguant nos efforts afin qu'il puisse de nouveau avancer avec assurance vers l'édification d'une Algérie puissante, sûre et développée", a-t-elle écrit, citant le chef d'état major de l'ANP, le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha. A cet égard, la revue assure qu'après avoir joué pleinement son rôle en assurant l'accomplissement global du processus référendaire, notre vaillante armée continue de s'acquitter de ses nobles missions, sans jamais dévier, par fidélité aux glorieux Chouhada de la révolu-

tion libératrice, aux valeureux moudjahidine et aux meilleurs parmi les enfants de la patrie. Récemment, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que cette date « interpelle tout patriote sincère à mesurer la responsabilité qui lui incombe dans cette conjoncture particulière que traverse notre pays au double plan interne et régional ». Une conjoncture qui « nous interpelle aussi à resserrer notre front interne, à mobiliser nos énergies créatrices et à libérer les idées et les initiatives pour concrétiser le projet du changement radical global, celui de l'édification d'une Algérie forte de ses institutions démocratiques, où la compétence et l'intérêt de la nation sont les seuls critères à faire valoir ». Le chef de l'Etat a appelé également à « renforcer notre lien à nos gloires, source de notre fierté éternelle, ces haltes de commémoration des épopées héroïques des hommes et femmes qui ont façonné l'Histoire sont également des moments de méditation et de questionnement, pour tout patriote sincère, sur ce qui a été offert à cette patrie en contrepartie de ce qu'elle a donné ». « Elles sont, en outre, un message à l'adresse des générations montantes pour leur rappeler leur responsabilité dans la sauvegarde de la patrie à travers notamment la préservation de la Mémoire collective, qui doit rester, en tout temps et toutes circonstances, l'étendard de nos gloires », a-t-il souligné. À cette occasion, le président de la République a appelé les concitoyens à « tourner la page des divergences et divisions pour une pleine adhésion à la bataille du changement radical que nous avons engagée aux plans politique et socioéconomique », ajoutant que « cette même adhésion avait permis à nos aïeux de remporter la bataille de la libération en dépassant les calculs étriqués et les considérations personnelles pour se mobiliser autour d'un seul objectif, celui la renaissance de notre chère Algérie et son rayonnement régional ».

T. Benslimane

Etat de santé du Président Tebboune, incendies criminels et recrudescence du covid 19

M. Goudjil préside une réunion du Bureau du Conseil de la Nation

Le président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, a présidé, hier à Alger, une réunion du Bureau du conseil, élargi aux présidents des groupes parlementaires, au questeur parlementaire, au président et au rapporteur de la Commission des Affaires juridiques, administratives, des Droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial. Cette réunion a été consacrée à "l'échange de points de vue sur le calendrier de programmation des travaux du Conseil de la Nation pour les prochains jours, notamment les réunions préliminaires qui seront consacrées au projet de loi de Finances 2021 ainsi que le projet de loi relatif à la prévention contre le kidnapping et le projet de budget du Conseil de la Nation pour l'exercice 2021". A cet effet, "il a été convenu de la tenue d'une réunion du Bureau élargi aux présidents des groupes et au questeur parlementaire aux fins d'adopter le calendrier des travaux". Au début des travaux, M. Goudjil "a tenu à exprimer en son nom personnel et au nom de Mesdames et Messieurs les membres du Conseil sa joie et sa satisfaction quant au contenu de la lettre adressée par M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, au peuple algérien, par laquelle il a tenu à le rassurer sur son état de santé. Une lettre adressée directement au peuple algérien qui l'a favorablement accueillie". "Elle est l'expression et la preuve indéniable de la sincérité de la relation qui lie le peuple à son Président. M. Salah Goudjil a saisi cette occasion pour adresser ses prières à Allah le Tout Puissant de veiller sur le Président de la République, tout en lui souhaitant un prompt rétablissement et un retour immédiat au pays pour poursuivre ses missions nobles et historiques au service du peuple et de la patrie". M. Goudjil a affirmé, par ailleurs, que "les Algériennes et les Algériens en adoptant la nouvelle Constitution ont privilégié l'intérêt suprême du pays, l'engageant dans une nouvelle étape marquée de la manière la plus claire qui soit par les prémices du changement souhaité qui est un des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". "L'adoption de cette Constitution estime le président du Conseil de la Nation par intérim, constitue la naissance effective de la nouvelle République à la quelle aspire le peuple algérien. Une nouvelle République qui œuvre de manière plausible à moraliser la vie publique et consacre par le geste et non pas par les



mots la justice par la garantie de l'équité entre tous, et ouvre de larges perspectives devant les générations actuelles et montantes pour accéder aux postes de responsabilité sur la base du mérite et de la compétence et ce, dans le cadre d'un grand projet national visant à refonder la pyramide institutionnelle en s'inspirant des valeurs et principes du 1er Novembre". D'autre part, le Bureau du Conseil de la Nation a exprimé son "inquiétude" face aux incendies simultanés enregistrés dans nombre de wilayas et dont les tenants et aboutissants seront révélés par les enquêtes. Le Bureau du Conseil de la Nation s'incline à l'occasion à la mémoire des martyrs de ces incendies et salue les efforts déployés par le gouvernement et les autorités publiques pour juguler et faire face aux effets de tels actes avec sérieux, efficacité et célérité". Le Bureau du Conseil de la Nation "invite les citoyens à faire preuve de plus de vigilance face aux complots ourdis contre le pays visant à porter atteinte à sa stabilité. Tout citoyen jaloux de l'indépendance de son pays est sommé de veiller à son intégrité en respect aux sacrifices consentis par les valeureux Martyrs. Il prie Allah l'omniscient de protéger notre pays et de mettre en échec les visées de ses ennemis". Le Bureau du Conseil de la Nation tient, également, à exprimer son "inquiétude" face à la courbe ascendante enregistrée en matière des cas atteints du Covid-19. Il appelle les citoyens à "faire preuve de vigilance et à respecter scrupuleusement le protocole sanitaire adopté par les autorités publiques et sani-

taires». Il exprime, en outre, sa "reconnaissance" et sa "gratitude" aux autorités compétentes et aux staffs médicaux, paramédicaux, à la Protection civile et aux services de sécurité pour les efforts fournis dans la lutte contre cette pandémie. Concernant les dispositions contenues dans le projet de loi de Finances pour l'exercice 2021, le Bureau du Conseil a rappelé que "les orientations générales de ce texte ont été imposées par les conditions économiques difficiles et par les conséquences induites par la pandémie du Coronavirus ainsi que par la volonté des autorités publiques de préserver les acquis sociaux et impulser la relance économique". Le Bureau du Conseil a, sur un autre plan, examiné les grandes lignes du projet de budget du Conseil de la Nation pour l'année 2021 qui sera débattu de "manière plus profonde" lors de la prochaine réunion du Bureau avant de les transférer à la commission des Affaires économiques et financières, conformément aux dispositions de l'article 130 du règlement intérieur du Conseil. Les présents ont pris, par ailleurs, connaissance du rapport qui leur a été transmis par la Commission des Affaires juridiques, administratives, des Droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, concernant la demande de levée de l'immunité parlementaire du membre du Conseil de la Nation Mokhtaria Chentouf. Il a, à cet effet, décidé de programmer une plénière à ce sujet au "moment voulu".

Ali Oumniguen

Vaccin antigrippal

Les lots reçus distribués équitablement

Les lots de vaccin antigrippal reçus seront distribués équitablement au fur et à mesure de leur réception du laboratoire fournisseur, a assuré le directeur commercial de l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Abderrezak Soufi. Le responsable a expliqué que la distribution du vaccin antigrippal à travers toutes les régions du pays se faisait conformément aux directives du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, précisant que "le premier lot mis à disposition par la Direction de la prévention et de la promotion de la santé du ministère a été distribué à quasiment 100% à l'exception de quelques wilayas". Et d'ajouter que "les représentants de deux de ces wilayas (centre) ont été convoqués pour recevoir deux lots en même temps". Concernant le deuxième lot de vaccins, Dr Soufi a indiqué que l'Institut "s'apprête à approvisionner 18 wilayas",

soulignant que "la distribution se fait en fonction des quantités reçues au fur et à mesure par l'Institut". Quant aux wilayas du Grand sud, le responsable a salué les efforts du ministère de la Défense nationale pour faire parvenir les vaccins à ces wilayas, en l'absence de vols d'Air Algérie. La wilaya de Tamanrasset a reçu deux lots en même temps, celle de Tindouf recevra bientôt son lot alors que le représentant de Bechar s'est déplacé par route pour réceptionner le lot de la wilaya, a fait savoir Dr Soufi. Par souci d'efficacité, la réception des lots est confiée à un seul représentant par wilaya, lequel est muni des moyens permettant la conservation au froid des vaccins, a-t-il précisé. La distribution du vaccin se fait "progressivement" selon la quantité acquise auprès du laboratoire fournisseur, a expliqué Dr Soufi, appelant à "éviter de semer le trouble" au sein de la

société, la campagne étant encore à ses débuts et le nombre de cas atteints du virus est très faible. La priorité sera accordée aux corps du secteur, aux malades chroniques, aux femmes enceintes et aux corps constitués, a-t-il rassuré, invitant ces catégories à se faire vacciner pour une meilleure protection. S'agissant des officines n'ayant pas bénéficié des quantités habituelles au profit des malades chroniques, l'expert a expliqué cette situation par la réception progressive des lots, réitérant l'attachement de l'Institut à assurer une distribution "équitable" à tous les acteurs sur le terrain. Il a, toutefois, reconnu que le premier lot distribué n'était pas suffisant pour couvrir les besoins. Les officines bénéficieront d'un deuxième lot dans les tous prochains jours. Pour cette saison, le ministère de la Santé a acquis 1.800.000 doses de vaccin antigrippal.

Yasmine D

Procès de Khalifa Bank

"Abdelmoumène Khalifa ne peut pas avoir été victime de l'ancien système"

Le Procureur général près le tribunal criminel (Cour de Blida), Zoheir Talbi, a estimé hier que l'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khalifa, ancien P-dg du Groupe Khalifa "ne peut pas avoir été victime de l'ancien système comme il le prétend". Dans son réquisitoire au 4ème jour du procès des accusés dans l'affaire Khalifa Bank, ouvert suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015, le Procureur général a déclaré que l'accusé principal "ne peut pas avoir été une victime d'une vengeance et d'un règlement de compte de l'ancien système, comme il le prétend, au regard des avantages qui lui ont été accordés durant la période de création du Groupe Khalifa, dont Khalifa Bank". Il a souligné pour preuve, qu'"aucune mesure conservatoire ou du moins disciplinaire, qui s'imposait par la force de la loi, n'a été prise contre l'accusé principal, en dépit des infractions et dépassements flagrants constatés par les commissions d'inspection". Il a cité, entre autres infractions, "l'absence de documents de paiement et de factures", et les "importantes insuffisances dans le système informatique de comptabilité". "En l'absence de tout contrôle, le responsable de Khalifa Bank a persisté dans ses dépassements". Le représentant du parquet général s'est, également, interrogé sur "la capacité de l'accusé Abdelmoumène Khalifa à créer ce Groupe, dont Khalifa Bank, vers laquelle des responsables d'entreprises publiques se sont précipités pour y déposer leurs fonds", et sur sa "capacité à réunir une fortune colossale en deux ans, en partant de rien". Le Procureur général a estimé, à ce titre, que la création de Khalifa Bank était "faussée depuis le départ, et en infraction avec les lois de la République, à commencer par la délivrance de deux faux actes pour l'obtention d'un crédit auprès de l'agence de la Banque de développement locale, pour arriver à la modification de son statut et le remplacement de son gérant, deux mois seulement après la création de la banque, sans l'agrément du gouverneur de la Banque d'Algérie". S'agissant des accusés, qui ont nié durant l'audience les déclarations faites précédemment sous prétexte qu'elles leur ont été "attribuées", le Procureur général a affirmé que les déclarations ont été notifiées dans des procès officiels, devant le juge d'instruction et en présence de la défense des accusés", ajoutant qu'il était "impossible d'affirmer le contraire de ce qui a été dit dans ces rapports, sauf par un recours pour faux". À la fin de son réquisitoire, le Procureur général a requis la perpétuité à l'encontre de l'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khalifa, avec la confiscation de l'ensemble de ses biens, saisis dans le cadre de cette affaire. D'autres peines allant de 20 ans à quatre années de prison ont été requises contre les 11 accusés restant. En 2015, l'accusé principal Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel près la Cour de Blida à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens. Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse". Créée en 1998, la banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci, avant que le conseil d'administration ne confie la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa, qui l'a géré en qualité de Président-directeur général de 1999 à 2003.

T.M

Réunion du Gouvernement Divers secteurs au menu



Divers secteurs dont ceux de l'Intérieur, de l'Agriculture, du Commerce, de la culture et de la jeunesse et des sports ont été au menu de la rencontre du Gouvernement, présidée mercredi par visioconférence par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, une réunion du Gouvernement qui s'est déroulée par visioconférence. Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné un (01) avant-projet de loi présenté par la Ministre de la Culture et des Arts ainsi que quatre (04) projets de Décrets exécutifs présentés, respectivement, par le Ministres de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de l'Agriculture et du Développement Rural et celui du Commerce. En outre, deux (02) communications ont été présentées par le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire ainsi que par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

1- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par la Ministre de la Culture et des Arts sur l'avant-projet de loi modifiant la loi N° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Cet avant-projet de loi vise à combler les vides juridiques enregistrés dans la mise en œuvre de la Loi N° 98-04, en renforçant la protection du patrimoine culturel national avec l'introduction d'un nouveau concept qui est celui des "lieux historiques de mémoire", ce qui permettra de classer les lieux qui témoignent de l'existence, par le passé, de vestiges archéologiques et/ou monuments historiques qui ont été le théâtre d'événements importants à travers les périodes pré-historiques ou historiques. Par ailleurs, il élargit la sphère d'intervention sur les biens culturels et les sites archéologiques aux architectes qualifiés sur travaux, aux entreprises employant des artisans qualifiés ainsi qu'aux archéologues qui, désormais, pourront se constituer en bureaux d'études. En outre, l'avant-projet de loi prévoit l'aggravation des sanctions pénales prévues en matière d'atteinte au patrimoine culturel national.

2- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire relatif au projet de Décret exécutif portant réorganisation du bureau d'hy-

giène communale.

Ce projet de Décret exécutif s'inscrit dans le cadre des réformes globales engagées pour adapter le dispositif juridique régissant les domaines liés à l'hygiène et à la salubrité publique avec les exigences nationales d'hygiène du milieu et de l'environnement urbain, tout en mobilisant les moyens matériels et financiers nécessaires au bon fonctionnement de ces dispositifs. Ainsi, ce texte prévoit la réorganisation de ces bureaux tout en clarifiant leurs missions, en définissant et en unifiant les critères de sélection des personnels, de leur encadrement et met en place le laboratoire d'analyses communal ou intercommunal.

3- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural relatif à un projet de Décret exécutif portant déclassement de parcelles de terres agricoles destinées à la réalisation d'un Centre Anti - Cancer au niveau de la Wilaya de Djelfa. Ce projet, qui s'inscrit au titre des engagements de Monsieur le Président de la République, sera érigé sur une assiette foncière à faible potentialité agricole, d'une superficie supérieure à 4 ha et relevant du domaine privé de l'Etat.

4- Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre du Commerce relatif à deux (02) projets de Décrets exécutifs relatifs respectivement :

(i) aux modalités d'exercice des ventes en soldes, promotionnelles, en liquidation de stocks, en magasins d'usines et au déballage et (ii) au modèle des procès-verbaux de constatation des infractions liées aux pratiques commerciales.

- S'agissant du 1er projet de Décret exécutif, il prévoit l'élargissement de l'organisation des ventes en soldes aux manifestations commerciales et aux événements particuliers comme le mois sacré du Ramadhan et les fêtes religieuses et ce, en sus des périodes hivernale (Janvier-Février) et estivale (Juillet- Août). Il prévoit également l'exercice des ventes en soldes par voie du e-commerce dans les mêmes règles applicables aux ventes par voie classique.

- Quant au second projet de Décret exécutif, il vise l'uniformisation des modèles des procès-verbaux de constatation des infractions liées aux pratiques commerciales, ce qui permettrait de mieux cibler les opérations de contrôle et de disposer d'un système d'information fiable sur la nature des infractions constatées.

Sur la question des procès-verbaux de sanctions émis par les différents services de l'Etat, Monsieur le Premier Ministre a instruit les secteurs concernés à l'effet d'engager les mesures de nature à mettre en place l'automatisation de l'établissement des procès-verbaux par voie électronique pour faciliter leur exploitation et leur mise en œuvre par les autorités judiciaires notamment.

5- Le Gouvernement a entendu une communication du Ministre de la Jeunesse et des Sports sur le plan d'action de relance du sport scolaire et universitaire.

Ce plan s'inscrit en droite ligne des engagements de Monsieur le Président de la République qui a érigé en priorité la promotion de l'éducation physique et sportive notamment dans le cycle primaire qui constitue un formidable gisement pour le renouvellement de l'élite sportive nationale et une occasion supplémentaire pour faciliter le brassage et la rencontre entre les jeunes. Aussi, la démarche proposée repose sur les conclusions d'un rapport établi par un comité intersectoriel composé d'experts, de cadres des secteurs de la jeunesse et des sports, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que des représentants des fédérations des sports scolaires et universitaires.

Cette démarche s'articule autour de trois (03) principaux axes, à savoir :

1. Un état des lieux sur l'enseignement de l'Education Physique et Sportive, en tant que matière intégrée dans les programmes d'étude.

2. Des mesures immédiates pour la relance du sport scolaire et universitaire avec l'engagement d'une opération pilote qui va cibler 500 écoles primaires sur l'ensemble des Wilayas et l'organisation de festivals sportifs inter-écoles.

3. Des mesures à moyen terme pour la réforme du système national de sport scolaire et universitaire.

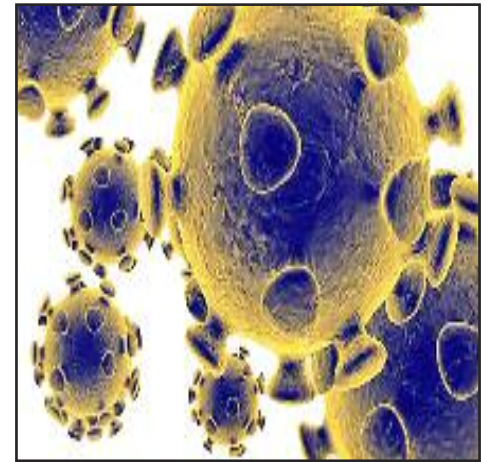
Pour ce qui est des centres de formation et d'enseignement professionnels, il est également envisagé un programme d'animation sportive propre à ces établissements.

6- Enfin, le Gouvernement a entendu une communication du Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire relative à la passation d'un marché de gré à gré simple dans le cadre de l'équipement des structures du secteur avec une entreprise publique".

N.I

La barre des contaminations a dépassé les 800 cas

La situation alimente l'inquiétude



Chaque jour, 100 nouveaux cas viennent au nombre de contaminés. La barre des 750 cas a été franchie, mardi dernier. Pour la première fois, la moyenne de 10 décès par jour a été dépassée. Le virus continue de se propager et de tuer. L'indicateur qui traduit, selon des praticiens, l'inquiétude qui se fait jour est la ruée vers les structures sanitaires de plus en plus saturées. Chaque jour, 100 nouveaux cas sont enregistrés. La barre des 750 cas a été franchie mardi dernier. Pour la première fois, la moyenne de 10 décès par jour a été dépassée. Pour le Pr Ryad Mahyaoui, membre du Comité scientifique du suivi de la pandémie du coronavirus, la situation devient de plus en plus inquiétante. «Plus de 60 cas en soins intensifs et un taux d'occupation de 100% dans les services de réanimation doivent inquiéter tout le monde», a-t-il ajouté. En l'absence d'un traitement exceptionnel et de vaccin, le citoyen n'a d'autre choix que limiter au maximum ses déplacements et de respecter les mesures d'hygiène. «Nous sommes en situation de guerre contre un virus invisible puisque nous ne savons pas comment il se transmet et circule», a-t-il proclamé. Notre interlocuteur refuse toutefois de parler d'une deuxième vague, car explique-t-il, «à aucun moment, l'Algérie n'a enregistré zéro cas». «Par contre, on peut dire que le pays est à son troisième pic et fait face à une recrudescence grave des cas déclarés sans compter ceux non déclarés et les gens qui se sont autoconfinés», a-t-il poursuivi. «Les chiffres sont plus importants que ceux déclarés par les autorités», assène-t-il. «Il faut arrêter les regroupements de façon draconienne et être rigoureux dans le comportement de tous les jours. Les citoyens doivent nous aider, sinon ils seront considérés complices dans la propagation du mal», a-t-il conclu. Pour le Pr Amar Tabaïbia, chef du service médecine interne à l'EPH d'El Biar (se-Birtaria), «une mobilisation quasi générale s'impose avec une prise de conscience individuelle et collective pour éviter la saturation des structures de santé identique à celle de juillet dernier». «Il est temps pour nos concitoyens de sacrifier une partie de leur liberté pour sauver leur vie et celle des autres et travailler la main dans la main afin de lutter de façon ferme contre ce virus et éviter le pire avec l'arrivée de l'hiver», recommande-t-il avec insistance. «L'application des mesures sanitaires n'est pas plus coûteuse que d'aller vers la fermeture de toutes les activités économiques», lâche-t-il. S'agissant des dernières mesures prises par le gouvernement, le Pr Tabaïbia estime que le confinement partiel sera reconduit durant plusieurs semaines pour casser la chaîne des contaminations. Le Pr Mahyaoui rappellera, de son côté, que l'application des mesures ne concerne pas seulement le ministère de la Santé. «C'est une responsabilité partagée. Chaque département doit assumer ses responsabilités et agir efficacement dans son secteur puisque le comité a établi des protocoles sanitaires pour chaque secteur d'activité», soutient-il. Interrogé sur le port du masque, il a répondu qu'«il est temps de sanctionner tout contrevenant à la ré-

Annaba

SAISIE DE PLUS DE 290.000 DA DE FAUX BILLETS



Un montant de 294.000 DA de faux billets de la coupure de 2.000 DA a été saisi par les éléments de la sûreté dans la région de Bouzaâroua dans la commune d'El Bouni (Annaba). Au total, 147 faux billets de la coupure de 2.000 DA ont été trouvés en possession d'un jeune de 26 ans résidant dans la commune d'El Bouni. La saisie a été opérée lors d'une descente policière de la 3ème sûreté urbaine à Bouzaâroua suite à des investigations sur l'échange de faux billets dans cette région. Le mis en cause a été présenté hier devant le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar

Tébessa

UN SEXAGÉNAIRE RETROUVÉ PENDU À SON DOMICILE

Le corps d'un sexagénaire a été découvert pendu, mardi vers 23 heures, à son domicile au douar El Gilita, relevant de la région de Bir-el-Ater à 90 km au sud du chef-lieu de la wilaya, avons-nous appris de la Protection civile. Le décès a été vite signalé par les membres de sa famille. Les secours et les éléments de la sécurité territorialement compétents se sont déplacés sur les lieux, la dépouille a été transférée à la morgue de l'hôpital Tidjani-Haddam de Bir-El-Ater. Une enquête judiciaire a été ouverte. Par ailleurs, dans la même journée, le cadavre d'un homme (un septuagénaire) a été découvert en aval de la zone industrielle de la rocade nord de la ville de Tébéssa. Le corps sans vie, non encore identifié, a été signalé, tôt le matin, par les riverains. Les secours en compagnie des services de sécurité ont transporté la dépouille à la morgue de l'hôpital Allia-Salah de Tébéssa. Une enquête policière a été ouverte pour identifier le corps et élucider les circonstances de cette macabre découverte.

Affaire Kouninef

LE PROCÈS EN APPEL REPORTÉ AU 2 DÉCEMBRE PROCHAIN

La chambre pénale de la Cour d'Alger a décidé, hier de reporter au 2 décembre prochain le procès en appel dans l'affaire des frères Kouninef, poursuivis pour corruption, et ce à la demande de la défense. Septembre dernier, le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné les accusés à des peines de prison ferme allant de 12 à 20 ans avec confiscation de leurs biens. Réda Kouninef a été condamné à une peine 16 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA, son frère Tarek à 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de da et Abdelkader à 12 ans de prison ferme. Le tribunal a condamné Souad Kouninef à une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions DA. Le Tribunal a ordonné le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Les personnes morales ont été condamnées à un amende de 32 millions DA. Les autres accusés impliqués dans l'affaire, dont d'anciens fonctionnaires de plusieurs ministères et organismes, ont été quant à eux, condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme.

Bordj Bou Arreridj

SAISIE DE 534 PIÈCES DE MONNAIE ARCHÉOLOGIQUES

La brigade de la gendarmerie nationale de la commune de Sidi Embarek (wilaya de Bordj Bou Arreridj) a réussi à démanteler une bande criminelle organisée de quatre personnes s'adonnant à la contrebande de pièces archéologiques et à saisir 534 pièces de monnaie archéologiques de divers métaux des 18ème et 19ème siècles frappés par plusieurs pays du bassin méditerranéen. L'opération a permis également de récupérer quatre (4) œuvres d'art de figures pharaoniques de la civilisation égyptienne et huit (8) autres pièces authentiques en cuivre. Les membres de la bande âgés entre 24 et 37 ans sont originaires de plusieurs wilayas de l'Est et s'adonnent à des opérations d'achat et de vente sur les réseaux sociaux de pièces archéologiques protégées par la loi 98/04 relative à la protection du patrimoine culturel et en assurer le transport à travers les diverses wilayas du pays. Après accomplissement de toutes les procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

Procès Khalifa Bank

La perpétuité requise contre l'accusé Abdelmoumène Khalifa



Le Procureur général du tribunal criminel près la Cour de justice de Blida, Zoheir Talbi, a requis mercredi, la perpétuité à l'encontre de l'accusé principal dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumène Khalifa, ancien Pdg du Groupe Khalifa. Il a également requis la confiscation de l'ensemble de ses biens, saisis dans le cadre de cette affaire. Le procès des accusés dans l'affaire Khalifa Bank, au nombre de 12, a débuté, dimanche dernier, suite à la réponse favorable de la Cour suprême au pourvoi en cassation du dernier verdict prononcé en 2015. Le principal accusé Abdelmoumène Khalifa (actuellement en détention), de même que d'autres accusés non arrêtés, sont poursuivis pour les chefs

d'inculpation de "constitution d'association de malfaiteurs", "falsification de documents officiels et usage de faux", "vol en réunion, escroquerie, abus de confiance et corruption", "falsification de documents bancaires", et "banqueroute frauduleuse". Créée en 1998, la banque Khalifa avait été dirigée par Ali Kaci. Le conseil d'administration avait confié, par la suite, la présidence du Groupe à Abdelmoumène Khalifa qui l'a géré en qualité de Président-directeur général de 1999 à 2003. En 2015, Abdelmoumène Khalifa a été condamné par le tribunal criminel de la Cour de Blida à 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA avec confiscation de l'ensemble de ses biens.

Nâama

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de près de 43 kilos de kif traité

Les services de police de la wilaya de Nâama ont démantelé en coordination avec les éléments des douanes et de la gendarmerie nationale un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants composé de six individus et saisi 42,980 kg de kif traité. L'opération a eu lieu suite à l'exploitation d'informations par la section de sécurité et d'intervention relevant du service de la police judiciaire faisant état de l'existence d'une bande criminelle organisée de trafic de drogue activant à l'échelle nationale. Après une enquête minutieuse et des recherches intenses, les membres de cette bande criminelle

ont été arrêtés et une perquisition dans le domicile de l'un d'eux, dans la commune d'Aïn Sefra, a permis de découvrir la quantité de kif traité qui a été saisie. L'opération s'est soldée également par la saisie d'un véhicule utilisé dans le transport de la drogue, ainsi qu'une somme de 902.000 DA et des téléphones mobiles. Les membres du réseau ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Sefra qui les a placés en détention provisoire pour les chefs d'inculpation de "détention, transport et vente de stupéfiants" dans le cadre d'une bande organisée.

Batna

Opération de fouille clandestine déjouée et saisie de pièces archéologiques romaines à Merouana

Une opération de fouille archéologique clandestine a été déjouée et des pièces archéologiques de l'époque romaine ont été saisies par la brigade de la gendarmerie nationale de Merouana, (Batna). Une personne âgée de 53 ans a été ainsi interpellée pour fouille archéologique non-autorisée, non-déclaration de découvertes faites sur un site archéologique et recel d'objets provenant de creusement et de fouille. L'intervention des gendarmes est intervenue suite à des informations relatives à des travaux de creusement effectués par la personne dans la cour de sa maison à la recherche de ves-

tiges en vue de les vendre. Les gendarmes de la brigade de Merouana assistés de leurs collègues de la brigade de protection des biens culturels ont trouvé dans la maison du suspect une fosse recouverte d'un tapis de gazon synthétique de deux mètres de profondeur menant vers plusieurs tunnels de 50 mètres de long dont le toit a été soutenu par des appuis métalliques et de bois. Des restes de pièces de poterie de l'époque romaine, des ossements probablement humains et des outils de creusement dont trois pioches et un arrache-clou ont été trouvés et saisis lors de la fouille de ces tunnels.

Accidents de la circulation

28 morts et 1.240 blessés en une semaine

Au total, 28 personnes ont trouvé la mort et 1.240 autres ont été blessées dans 1.057 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 1 au 7 novembre à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bejaïa avec 2 personnes décédées et 39 autres blessées, suite à 24 accidents de la route. Les éléments de la Protection civile ont, par ailleurs, procédé à l'extinction de 1.794 incendies urbains, industriels et autres, et à l'exécution de 6.452 opérations d'assistance à des personnes en danger et à d'autres opérations

diverses. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 448 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Ils ont effectué aussi 637 opérations de désinfection générale à travers tout le pays, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. La DGPC a mobilisé pour les deux opérations 1.658 agents, tous grades confondus, 239 ambulances et 293 engins d'incendie.

D'après les économistes

La situation économique nationale est difficile et pas catastrophique



Certains experts et observateurs de l'économie nationale confirment que le déficit enregistré dans la loi de finances pour l'année 2021, présenté pour discussion au niveau de l'Assemblée populaire nationale était attendu en raison du ralentissement économique provoqué par la pandémie corona. Ils ont évoqué les «menaces potentielles» qui pourraient faire face à l'économie et les répercussions de corona, et d'un autre côté, la nécessité d'accorder une grande importance au secteur agricole qui est considéré comme l'un des piliers de l'économie nationale. S'agissant des menaces potentielles, les économistes pensent qu'elles sont principalement représentées dans le déficit permanent de la balance des paiements, en particulier le déficit de la balance commerciale, en plus de la dépendance de l'économie à l'égard du secteur des hydrocarbures et du déficit budgétaire de l'État malgré la réduction des dépenses publiques. Aussi, «l'importation excessive» de nombreux produits de base, et l'évasion fiscale ayant atteint des sommes très importantes sont des entraves qui ont emboîté le pas à l'économie nationale. Réda Mellah, journaliste spécialisé dans le secteur de l'économie nous dire que " les répercussions de la crise sanitaire ont perturbé les entreprises économiques et leurs activités, en particulier celles des services, et d'ajouter "les énormes potentiels

que possède l'Algérie, les diverses capacités agricoles mais malheureusement le secteur reste très sous-exploité. " Il est impossible de concevoir et de construire un plan qui ne tienne pas compte de la réalité de l'économie algérienne, qui est représentée par la somme des menaces potentielles, des opportunités et des avantages disponibles, et procède ensuite à la construction d'une vision économique claire, qui dépend principalement de l'évaluation et de l'exploitation optimale des capacités naturelles et humaines pour construire une économie diversifiée. Cela ne signifie pas renoncer au secteur des hydrocarbures", nous dira notre collègue du quotidien "El Hiwar". De ce fait, Réda Mellah souligne l'importance de «créer plus d'investissements et de s'orienter vers la production nette de pétrole et d'éliminer les importations», en plus de développer la production de gaz de toutes sortes, en particulier de condensats, dont les prix sont très attractifs, ainsi que de l'intérêt pour les industries pétrochimiques et de pousser les investissements vers d'autres secteurs, tels que l'agriculture, qui selon lui est "le principal moteur de l'économie", notant que "l'état actuel du secteur agricole en Algérie n'est pas au niveau de ce que possède l'Algérie en termes d'actifs agricoles, animaux et forestiers, de grandes superficies et autres." Quelles que soient les raisons de retarder le

décollage réel et de jouer son rôle principal dans l'économie, il en résulte une dépendance alimentaire à un moment où la nourriture est devenue une grande arme et un moyen utilisé pour subjuguer les peuples et les nations. Par conséquent, les autorités supérieures doivent accorder la plus grande importance à ce secteur et diagnostiquer ses obstacles. Pour ce qui est du système bancaire, notre interlocuteur affirme qu'il est un facteur important d'appui aux petites et moyennes entreprises, les accompagnant et les orientant vers les activités de production et créant un équilibre avec le secteur des services malgré son importance, notamment en matière de commercialisation, de douane et de stockage. S'assurant, par ailleurs, que "l'état de l'économie n'est «pas catastrophique» malgré les nombreuses considérations de la pandémie. Il a ajouté: «La loi de finances 2021 prévoit des mesures visant à stimuler les institutions économiques et émergentes afin de stimuler l'investissement et d'inspirer l'esprit d'entreprise chez les jeunes, et de créer des investissements multisectoriels, agricoles et industriels pour réduire les importations excessives dans le cadre d'un dispositif de soutien, de financement et d'accompagnement des institutions économiques.

M.W. Benchabane

Industrie militaire (Tiaret)

818 véhicules Mercedes-Benz livrés

La Société algérienne de fabrication des véhicules de la marque Mercedes-Benz "SAFAV-MB" a livré mercredi 818 véhicules dans la wilaya de Tiaret au profit de plusieurs institutions militaires et civiles publiques et privées. Dans ce cadre, il a été procédé à Tiaret en 2 Région militaire, à la livraison de 818 véhicules comprenant des véhicules multifonctions "Class-G", des véhicules utilitaires "Sprinter" de marque Mercedes-Benz destinés au transport de personnels, ambulance, ateliers techniques et au transport de marchandise. "L'ensemble de ces

véhicules ont été fabriqués par la Société algérienne de fabrication des véhicules de la marque Mercedes-Benz "SAFAV-MB", et ce, au profit de la direction centrale du matériel du MDN, du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Direction de la Sécurité nationale, ainsi que des entreprises économiques civiles, publiques et privées". cette initiative entre dans le cadre de la satisfaction des besoins des structures du ministère de la Défense nationale et des différentes entreprises nationales publiques

et privées et sous la supervision directe de la direction des fabrication militaires du MDN. "Cette opération s'inscrit dans le processus du développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie mécanique, à la lumière de la stratégie adoptée par le MDN avec les différentes structures et entreprises concernées, visant à relancer l'industrie nationale avec des produits de qualité répondant aux normes internationales.

T.M

Gaz

Plus de 20 milliards de dollars devraient être investis au cours des cinq prochaines années

Le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar a indiqué hier à Alger que plus de 20 milliards de dollars devraient être investis au cours des cinq prochaines années dans le cadre de la poursuite du développement de la chaîne gazière. "Un développement massif des ressources gazières de l'Algérie a été réalisé pour financer son développement économique et améliorer les conditions de vie de sa population. Cela se poursuivra à l'avenir grâce aux importantes ressources gazières. Plus de 20 milliards de dollars devraient être investis au

cours des cinq prochaines années dans le développement de la chaîne gazière", a-t-il précisé dans une allocution d'ouverture d'une table ronde ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenue hier par vidéoconférence. M. Attar a, également, souligné que la nouvelle loi sur les hydrocarbures, promulguée il y a moins d'un an, vise à encourager les investissements et promouvoir le partenariat avec les entreprises internationales. Il a, dans ce contexte ajouté que "l'Algérie s'appuie sur le gaz naturel depuis son indépendance", faisant d'elle, a-t-il men-

tionné, "un pionnier dans l'industrie du gaz naturel liquéfié". Le ministre de l'Energie a tenu à rappeler que c'était à Arzew en 1964 que la première usine de liquéfaction et le premier terminal d'exportation de gaz ont été mis en service. M. Attar a, par ailleurs, affirmé que "le gaz naturel, en association avec les énergies renouvelables, notamment le solaire, continuera à servir de principal carburant pour le développement du secteur de la production d'électricité en Algérie".

A.B

Marché gazier

L'Algérie préside la 22ème réunion ministérielle du GECF

La régulation du marché internationale du Gaz, se trouve au centre de toutes les préoccupations, notamment durant les effets néfastes de la crise sanitaire. Il y a lieu de constater que les nouvelles données impliquent de nouvelles stratégies de gestion, et une vision claire sur les procédures commerciales. Pour l'Algérie, l'exploitation du gaz demeure un atout majeur pour sa transition énergétique, et son indépendance des revenus hydrocarbures. A cet effet, le ministère de l'énergie annonce, la tenue de la 22ème réunion ministérielle du Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF), le 12 novembre 2020 par visioconférence, sous la Présidence du Ministre de l'Energie, Monsieur Abdelmadjid Attar. Auparavant une réunion extraordinaire du conseil d'administration, précédait cet événement, et s'est tenue hier, au même titre que des tables rondes ministérielles sur « l'impact de la Covid-19 sur le marché du gaz à court et moyen terme, ainsi que sur le rôle important que jouera le gaz pour la transition énergétique et les perspectives associées à l'horizon 2050 ». Une réunion qui intervient dans des conditions particulières à l'ombre d'une crise multidimensionnelle mondiale, générant des effets et des conséquences sur l'ensemble des économies. A cet effet, le ministère algérien de l'Energie, hôte de cet événement, précise que « Cette importante réunion qui regroupera, outre les pays membres et observateurs du Forum, des pays invités et des représentants d'organisations internationales énergétiques telles que l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et le Forum International de l'Energie (IEF), se tiendra dans un contexte international très difficile, caractérisé par les effets de la Covid-19 sur la demande mondiale du gaz et les prix qui ont connu des baisses inédites ». Suite aux perturbations aiguës qu'a connu le marché gazier ces derniers mois, l'ordre du jour de cette rencontre s'articulera, autour de « l'examen de la situation du marché international du gaz et ses perspectives à court, moyen et à long terme ainsi que sur la mise en œuvre de l'Institut de Recherche du Gaz du GECF (GRI), dont le siège est à Alger ». Il est à préciser que « la réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) formule la politique générale du Forum et détermine les meilleures méthodes et moyens de mise en œuvre; nomme le secrétaire général, le président et le président suppléant du conseil exécutif; décide des demandes d'adhésion au GECF; et approuve le programme de travail et budget du Forum. La Réunion ministérielle est l'autorité suprême du Forum ». Pour rappel, la 21e réunion ministérielle tenue le 3 octobre 2019 à Moscou, en Fédération de Russie, a nommé le ministre de l'Energie de l'Algérie à la présidence de la réunion ministérielle et a décidé de tenir sa 22e réunion en Algérie. en outre, les pays suivants devraient y assister : Algérie, Bolivie, Égypte, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigéria, Qatar, Russie, Trinité-et-Tobago et Venezuela en tant que pays membres du GECF; des pays observateurs: Azerbaïdjan, Iraq, Kazakhstan, Pays-Bas, Malaisie, Norvège, Oman, Pérou et Émirats arabes unis.

Ali B

PLF 2021

ACCORDER PLUS D'IMPORTANCE AU SECTEUR DE L'AGRICULTURE



Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, mardi, lors du débat du projet de loi de finances (PLF) 2021, à s'intéresser davantage au secteur de l'agriculture à même de tenir en compte sa place dans le plan de relance économique. Lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, les députés ont plaidé pour l'adoption d'incitations fiscales et d'autres avantages au profit des agriculteurs "en cette conjoncture difficile dont ils traversent". À ce propos, le député Mes-saoud Bouderradji (RND) a estimé que le PLF 2021 n'a pas "accordé assez d'importance à l'agriculture bien qu'il est le seul secteur qui a montré son utilité durant la pandémie du coronavirus", mettant l'accent sur l'impératif "de soutenir ce secteur pour qu'il soit une alternative au pétrole et d'accompagner les agriculteurs confrontés à des pertes colossales dans plusieurs filières". "Comment peut-on compter sur le secteur de l'agriculture comme alternative aux hydrocarbures, alors qu'il souffre de plusieurs problèmes et que la majorité des agriculteurs rencontrent beaucoup d'obstacles qui entravent les objectifs souhaités", s'est interrogée, de son côté, Saliha Mekh-ref, député du même parti. De son côté, le député Mohamed Azaiez (Mouvement populaire algérien +MPA+) a insisté sur l'importance d'alléger les charges fiscales au profit des agriculteurs, notamment dans les filières stratégiques, d'accroître les terres irriguées, d'inciter les agriculteurs à recourir aux méthodes modernes et de faciliter le lancement de projets dans les industries manufacturières. Pour sa part, la députée Ratiba Ayad (RND), a estimé que "le secteur agricole a mis le pays à l'abri d'une

crise économique et alimentaire (durant l'année en cours), d'où l'impératif de prêter une attention particulière à ce secteur à travers "la résolution du problème du foncier agricole de manière définitive et l'orientation vers les industries alimentaires». Le député Abderrahmane Nakaa (RND) a plaidé pour la protection de la production agricole dans la filière des légumineuses, particulièrement, les pois chiche et les lentilles, et ce à travers l'interdiction de l'importation jusqu'à l'épuisement des stocks nationaux. Le député indépendant Dak-mous Dakmoussi a mis l'accent sur l'impérative prise de mesures incitatives des industries manufacturières au profit du producteur agricole à même de permettre à ce secteur d'absorber l'excédent de production et de couvrir les besoins nationaux au long de l'année, en sus de résoudre, d'urgence, le problème de pénurie du fourrage auquel fait face les éleveurs actuellement. Lors du débat autour du projet de loi de finances pour l'exercice 2021, les députés ont salué la clôture par le gouvernement de 38 comptes d'affectation spéciale, appelant par la même à "clôturer les comptes restants et à ne laisser que ceux indispensables pour peu qu'ils soient soumis au contrôle parlementaire». De nombreux députés se sont interrogés sur les moyens pour couvrir le déficit prévu dans le budget de l'année prochaine, exprimant leur "peur de la possibilité de recourir à l'endettement extérieur, à la planche à billets ou à d'autres solutions" qui auraient un impact négatif sur le pouvoir d'achat des citoyens. Par ailleurs, certains intervenants ont évoqué l'impact négatif qui pourrait résulter de l'article proposé dans le PLF relatif au plafonnement de la prime de zone à 40 % du salaire mensuel, estimant que cela baisse-

rait les revenus mensuels des travailleurs, ce qui affaiblirait ainsi l'attraction de travailler dans les zones isolées. S'agissant des incitations proposées par le PLF au profit des startups et des incubateurs, les députés ont jugé nécessaire de les astreindre à la rentabilité des projets afin que l'expérience de certains précédents programmes de soutien aux petites entreprises, qui ont reçu d'importantes sommes sans atteindre l'objectif escompté, ne se répète pas. Les députés ont appelé également à l'accélération de l'élaboration du fichier national des catégories vulnérables afin de procéder à l'application du plan d'orientation des subventions au profit des bénéficiaires. En ce qui concerne le secteur de l'Industrie, les membres de l'APN ont exhorté à accélérer la promulgation des textes exécutifs relatifs à l'importation des véhicules de moins de trois ans. A ce propos, le député, Mohamed Amine Hriz (FLN) a affirmé que "les mesures adoptées par l'instance législative au titre de la LF 2020 ne peuvent être gelées par une instance exécutive». Les interventions des députés ont porté aussi sur les problèmes liés aux postes de travail vacants ainsi que le déficit enregistré en matière d'emploi outre, le manque de liquidité, la dépréciation de la monnaie nationale et la revalorisation des projets. Ils ont souligné l'impératif de suivre les projets d'habitat et de concrétiser le projet de modernisation de l'administration des impôts tout en réexaminant les études relatives aux zones d'ombre. Les débats se poursuivront mercredi autour du PLF 2021 avant que le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane réponde, dans l'après midi aux préoccupations des députés.

Moussa O/ Ag

Habitat

RELANCE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS DES PROJETS À L'ARRÊT

L'examen de la relance dans les meilleurs délais des projets à l'arrêt dont la réalisation a été confiée aux offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) a été au centre d'une rencontre de coordination présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri. "Le ministre de l'Ha-

bitat, Kamel Nasri a présidé, lundi 9 novembre 2020 au siège du ministère, une réunion de coordination comportant plusieurs points dont la relance dans les meilleurs délais des projets à l'arrêt à travers toutes les wilayas du pays et dont la réalisation a été confiée aux OPGI". La réunion s'est déroulée en présence du Secrétaire gé-

néral du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mme la cheffe de cabinet, le DG de l'habitat, le DG de la construction et des moyens de réalisation et le président du Groupement d'intérêt économique des OPGI

Commerce

PLUS DE 107.000 IMMATRICULATIONS ET CRÉATION DE NOUVELLES ENTREPRISES DURANT LES 9 PREMIERS MOIS DE 2020

Les opérations d'immatriculation et de création de nouvelles entreprises au registre du commerce ont atteint plus de 107.000 au cours des neuf premiers mois de l'année en cours. «Les opérations d'inscription au registre du commerce, ainsi que les opérations de modification et de radiation qui ont été recensées au cours des neuf premiers mois de 2020, ont été estimées à 241.892 opérations, dont 107.967 immatriculations et création de nouvelles entreprises, dont 97.080 personnes physiques et 10.887 personnes morales". Concernant la comparaison des immatriculations au registre du commerce au cours des neuf premiers mois des deux années 2019 et 2020, l'immatriculation en 2019 était de 85.329, alors qu'elle avait atteint 97.080 l'année en cours, soit une augmentation de 13,77%. En ce qui concerne les personnes morales, le nombre de personnes inscrites est passé de 11.671 en 2019 à 10.887 en 2020, soit une baisse de 6,72%. Par ailleurs, le ministère a indiqué que les opérations de modification pour la même période s'élevaient à 83.170 modifications pour diverses raisons, et étaient notamment réalisés par des personnes physiques. Quant à la radiation du registre du commerce, elle a été estimée à 50.753 opérations, dont 91% effectuées par des personnes physiques et 9% par des personnes morales.

Pétrole

LE BRUT DE L'OPEP PROGRESSE À 41,72 DOLLARS

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a poursuivi sa progression pour cette semaine, s'élevant à près de 42 dollars le baril, selon les données de l'Organisation publiées mercredi sur son site web. Ce panier de référence de l'OPEP (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), s'est établi à 41,72 dollars le baril mardi contre 39,97 dollars lundi et 35,89 dollars au début du mois en cours. Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, a terminé la séance de mardi en hausse de 2,9% ou 1,21 dollar, à 43,61 dollars. Lundi, le Brent avait engrangé 7,5%, ce qui est considéré comme sa plus forte hausse depuis juin. Cette progression des prix de l'or noir intervient dans un contexte mondial d'espoir de reprise de la demande mondiale d'énergie affectée par la pandémie du Covid-19. Cet espoir est nourri par l'annonce par le groupe pharmaceutique Pfizer que le vaccin développé avec l'allemand BioNTech contre le Covid-19 réduisait de 90% le risque de tomber malade du virus. D'autre part, la possibilité d'une nouvelle intervention des pays de l'Opep + pour soutenir les prix et retrouver un équilibre du marché pétrolier, à travers l'ajustement des baisses de production est très attendue. Pour sa part, le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'OPEP, Abdelmadjid Attar, avait précisé que l'OPEP suivait attentivement les développements en cours et les équilibres du marché pétrolier, tant du point de vue de la demande que de l'approvisionnement, afin de prendre, avec les pays participants de la Déclaration de Coopération, les mesures "idone au moment opportun". Dans ce contexte, les réunions du Comité technique (JTC) et le Comité ministériel mixte de suivi de l'accord Opep et Opep + sont prévues pour les 16 et 17 novembre prochain. Ces réunions seront suivies par la 180ème réunion de la Conférence de l'OPEP le 30 novembre en cours et la 12ème réunion ministérielle de l'OPEP et non-OPEP programmée pour le 1er décembre prochain, selon le planning de l'Organisation.

Sétif Décimation de près de 10 hectares du patrimoine forestier dans des incendies

Près de 10 hectares du patrimoine forestier ont été ravagés dans la wilaya de Sétif au cours des dernières 24 heures dans trois incendies, a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile. "Ces incendies ont été déclenchés respectivement à Ouled Zerroug (Hamam Gargour), la forêt Krat Lemouadjén, dans la commune de Harbil et le village de Aflah dans la commune de Maaouia", a précisé le chargé de la communication auprès de ce corps, le lieutenant Ilyas Kaddad. La zone endommagée représente des arbres de pins, a ajouté le même responsable qui a souligné que la vitesse du vent a engendré la propagation rapide des flammes. Les reliefs ardues de ces zones et l'absence de pistes forestières ont compliqué la mission des sapeurs-pompiers dont l'intervention pour circonscrire les flammes s'est poursuivie jusqu'aux premières heures du matin, a révélé le chargé de communication, soulignant que 5 camions, une ambulance, 3 officiers et 22 agents d'intervention ont été mobilisés pour cette opération. Pas moins de 2018 ha de surfaces forestières ont été ravagés par les flammes, entre le 1er juin et le 31 octobre derniers dans 340 incendies signalés dans la wilaya de Sétif.

Khenchela Lancement des travaux d'aménagement extérieur de plus de 2000 logements

Les travaux d'aménagement extérieur de plus de 2.000 logements de diverses formules ont été lancés à travers la wilaya de Khenchela, a affirmé, le directeur de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Boualem Kriket. Des entreprises de réalisation privées viennent d'engager les actions d'aménagement extérieur de 10 cités totalisant 2.034 logements au terme des procédures légales de traitement des appels d'offre, a-t-on indiqué. Les 10 cités concernées se répartissent sur les communes du chef-lieu de wilaya, Ouled Archach, Tamza, Yabous, Chechar et R'mila, a précisé la même source qui a rappelé que ces projets sont financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. L'objectif de ces actions est de mettre à la disposition des futurs habitants de ces cités les conditions de vie convenables et éviter les problèmes dont souffrent certains centres urbains, a ajouté le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.

Bordj Bou Arreridj Accord de partenariat entre les directions de la formation professionnelle et de l'environnement

Un accord de partenariat a été signé, mardi, entre les directions de la formation professionnelle et de l'environnement de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué, le directeur local de la formation professionnelle, Mohamed Halassi. "Cet accord s'inscrit dans le cadre du plan de travail des deux ministères de tutelle, œuvrant à contribuer à la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de l'environnement". Cette nouvelle convention permettra aux deux secteurs à participer à l'enrichissement et à la mise à jour de la carte pédagogique nationale de la formation professionnelle, ainsi qu'à la formation continue des cadres et employés du secteur de l'environnement. De son côté, la direction de l'environnement assure pour les apprenants des stages de perfectionnement au niveau des institutions relevant du secteur, et leurs participation aux différents événements et campagnes de sensibilisation, en sus de la contribution dans la création des clubs verts dans les établissements de la formation professionnelle, et l'implication de la Maison de l'environnement dans l'encadrement de ses employés. L'accord a été signé mardi en marge d'une journée d'étude sur "la promotion de la formation professionnelle dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture", organisée par la direction de la formation professionnelle et tenue au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Allouche Ahmed".

Souk Ahras 10 milliards DA pour les projets de développement des zones d'ombre en 2021

Dix milliards DA ont été affectés par les services de la wilaya de Souk Ahras à des projets de développement des zones d'ombre retenus pour l'exercice 2021, a indiqué hier le wali, Lounès Bouzegza. Cette enveloppe sera ventilée sur 507 projets de raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité et d'eau potable, d'ouverture de pistes, de revêtement de routes et de réalisation de salles de soin et de stades de proximité au profit de 251 zones d'ombre totalisant 89.541 habitants soit 16,5 % de la population de la wilaya, a précisé le chef de l'exécutif local en marge, de sa tournée dans les communes de la daïra de Merahna. L'objectif de ces actions est de favoriser la fixation des populations de ces localités sur leurs terres et l'exercice de leurs activités agricoles, a affirmé le wali. Durant l'exercice 2020, une enveloppe financière de 6 milliards DA avait été affectée par les services de la wilaya pour le financement de plusieurs projets dans les zones d'ombre dont les taux d'avancement varient entre 90 % et 95 %, a assuré le responsable local. Sur le chantier d'aménagement de la zone d'activités de la commune de Sidi Fredj, le wali a fait état de la réservation de 5 ha de la zone industrielle de M'daourouch pour les jeunes promoteurs de projets de startups qui, a-t-il relevé, bénéficieront d'exonérations fiscales et plusieurs autres avantages. Le même responsable a invité les jeunes des zones d'ombre à se rapprocher des services de wilaya pour obtenir des terrains sur les zones d'activités de Sidi Fredj, Oued Keberit et Bir Bouhouche et y installer des unités agroalimentaires adaptées aux vocations de ces communes connues pour la pratique de l'oléiculture, l'arboriculture fruitière et la culture de la figue de Barbarie. Au cours de sa tournée, le wali a notamment inspecté les projets d'entretien de la route de 3 km entre Sidi Badr et Laksour et de réhabilitation d'une piste de 2,5 km desservant la mechta Khenguët Zaouch dans la commune d'Ouïlène, de revêtement d'une route de contournement de la mechta El Bordj sur 5 km ainsi que de requalification d'une source d'eau dans cette même mechta. Il a suivi en outre un exposé sur le raccordement de 500 foyers au réseau de gaz à lancer prochainement dans la commune de Merahna. **Mechaka A**

Constantine : Le recours au "canevas du projet modèle" recommandé pour une meilleure incubation des projets CapDel

Le recours à un "canevas du projet modèle" pour une meilleure incubation des projets économiques et de solidarité sociale (ESS) dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel) a été préconisé mardi par les participants aux travaux d'une rencontre par vidéoconférence sur ce programme de développement local tenue dans la commune d'El Khroub (Constantine). "Les projets proposés par les associations de la société civile dans le cadre du programme CapDel doivent être formalisés selon un canevas du projet modèle pour mieux répondre aux besoins du développement local", a indiqué l'expert en développement



économique local, Abdelkrim Boudraa de l'université Abdelhamid Mehri - Constantine 2, lors de cette rencontre. Il a, dans ce sens, ajouté que ce canevas permet de "définir les dimensions socio-économiques, financières et environnementales de chaque collectivité locale et de dégager une capacité de gouvernance locale puisée de la société civile et la nouvelle approche gouvernementale". L'expert a également argumenté que ce canevas permet d'assurer la durabilité de la rentabilité des projets de développement local proposés. Lors de son intervention, la modératrice de cette rencontre, Ferial Selhab, a assuré que cette initiative, à laquelle ont pris part les responsables d'associations dont les projets ont été présélectionnés et intégrés à l'incubateur CapDel, vise à introduire "le concept d'économie et solidarité sociale" dans les projets de ces organisations sociales et à élargir le canevas du projet modèle. Ces associations bénéficieront, en phase de

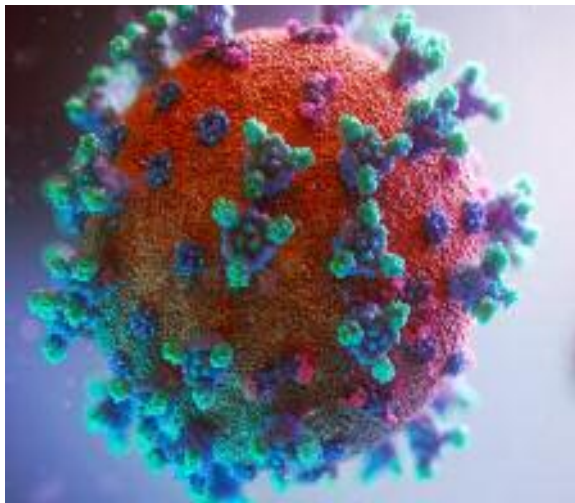
finalisation et de financement, "d'un par des outils pédagogiques et méthodologiques, cycle de projet, a-t-on affirmé, individualisé est assuré aux associations dans le domaine de la planification territoriale et le partenariat. Au cours de cette rencontre, des modèles, inspirés du "canevas du projet modèle", ont été présentés par leurs propriétaires, à savoir les associations "Mobadara-Messaad" et "Reyada". La rencontre a également abordé des idées innovantes en rapport avec le produit local agricole "El Harmel" place d'un atelier d'artisanat de confection de la laine et du cuir. Le CapDel - Développement Local - est un programme de l'Intérieur, des Collectivités locales, du territoire et le Programme des Nations Unies (PNUD), avec le soutien de l'Union européenne pour le renforcement des capacités des acteurs locaux. La promotion d'une gouvernance locale et le renforcement de la cohésion sociale sont des objectifs de l'économie locale solidaire et diversifiée. Les programmes Cap-Del sont Babar (Djemila (Sétif), El Khroub (Constantine), Ghazaouet (Tlemcen), Ouled Bechtaïeb (Tlemcen), Timimoune (Adrar).

Non-port de la bavette, non-respect de la distanciation

2.690 infractions constatées en 5 jours

2.690 infractions

liées au non-port de la bavette, non-respect de la distanciation sociale et absence de désinfection entre autres ont été relevées, en 5 jours, soit du 5 au 10 novembre par les services de la Sûreté d'Oran, dans le cadre d'un dispositif de prévention mis en place avant l'entrée en vigueur, à partir d'hier, de la prolongation du confinement pour une durée de 15 jours et ce, afin de lutter contre la propagation de la pandémie du coronavirus. Ce plan sécuritaire de prévention a été mis en place conformément à une stratégie qui mobilise depuis plusieurs mois toutes les équipes et les services de ce corps sécuritaire. Dans ce registre, on saura que les unités opérationnelles de la police ont enregistré 2.690 infractions qui ont ciblé les commerces, les transports avec des contrôles d'individus et aussi de véhicules et de motos. Le bilan dressé du 5 au 10 novembre fait état, selon la cellule de la communication, de 771 infractions ayant été constatées, dans le cas du contrôle des personnes dont 437 pour non-respect des horaires de confinement pour des piétons, 176 infractions pour des personnes n'ayant pas respecté la distanciation sociale, alors que 1.518 ont été relevées pour non-port de la bavette. Les policiers ont aussi relevé 125 infractions pour des véhicules en circulation, pendant les horaires de confinement. Idem pour les motocyclistes où il a été relevé 21 infractions. Dans le cas du contrôle des véhicules,



le bilan indique 247 infractions réparties entre 85 pour pas la bavette, 65 pour des clients interceptés à l'intérieur des commerces, 34 infractions pour non-respect du nombre autorisé d'accès aux commerces, 125 pour absence de produits désinfectants et exercice d'activités non autorisées pendant le confinement. En ce qui concerne le contrôle des moyens de transport, les services ont relevé 97 infractions liées au non-port de la bavette, 125 pour absence d'hygiène. Notons que la Sûreté d'Oran a mobilisé toute la police judiciaire, ceux de la voie publique et également les éléments des daïras. Ainsi et pour une meilleure application des dispositions, il a été procédé au découpage de la wilaya en zones de responsabilité d'un cadre de la Sûreté d'Oran. L'application de ces mesures complémentaires de prévention de la propagation du coronavirus. Cette mesure de confinement a été mise en place d'hier, la tranche horaire comprise entre 20h et 05h du matin. Les numéros de police de secours 17, sont mis à la disposition des citoyens.

Projet meilleure Del

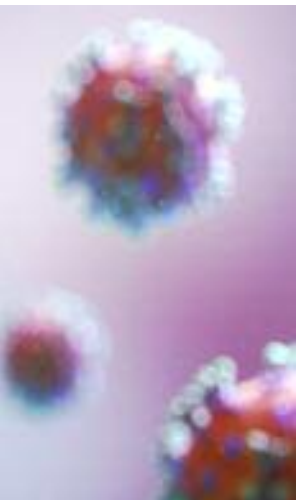


de formation-action" appuyée
odologiques sur la gestion du
relevant qu'un coaching
iations initiatrices de projets
ritoriale, la vision associative
rencontre, trois (3) projets
projet modèle" ont été exposés
associations " Amel El Hayet",
e contenu de ces projets porte
otamment avec la valorisation
as" (abricot sec), la mise en
ection de kachabia à partir de
Démocratie Participative et
amme promu par le Ministère
les et de l'Aménagement du
s unies pour le développement
ion européenne. Il vise le
rs du développement local, la
concertée et transparente, le
ciale et l'émergence d'une
ée. Les communes pilotes du
Khenchela), Djanet (Illizi),
stantine), Messaad (Djelfa),
n Abdelkader (Chlef) et

M.E.Hadi

respect

Jours à Oran



des commerçants ne portant
ur des magasins sans bavette,
accès aux magasins et 63 pour
ivité après les horaires de
ns de transport, les policiers
te par des clients et absence
us les effectifs de la police
ments des sûretés urbaines et
rectives données dans le cadre
vilaya en plusieurs zones dont
é d'Oran. Le but est de veiller
vention et de lutte contre la
ent partiel concerne, à partir
atin.. Le numéro vert 1548 et
on des citoyens fait-on savoir.

Mostaganem

Fermeture de 34 magasins pour infraction aux mesures préventives contre Covid-19



Les services de la wilaya de Mostaganem ont décidé la fermeture à titre conservatoire de 34 locaux commerciaux pour infraction aux mesures du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie du Covid-19, a-t-on appris auprès de ces services. Les services de la wilaya ont eu recours à la fermeture administrative des centres et locaux commerciaux durant la période du 5 au 7 novembre en cours pour infraction aux mesures préventives exigeant le port du masque de protection, la disponibilité des produits désinfectants et le respect de la distanciation, a indiqué le wali, Aissa Boulahya lors du coup d'envoi d'une campagne de wilaya d'assainissement et de désinfection des cités d'habitat, espaces et édifices publics. Il a, toutefois, rassuré que la situation actuelle de la pandémie au niveau de la wilaya n'est pas alarmante, sauf que les citoyens doivent être vigilants et prudents et respecter les mesures préventives surtout dans les marchés quotidiens et les espaces commerciaux qui connaissent un flux de citoyens. Il a été proposé la fermeture provisoire de 91 locaux et centres commerciaux du 27 octobre au 8 novembre en cours pour l'infraction aux mesures préventives, de même que 48 locaux , a fait savoir le chef de service observation et information économique à la direction du commerce. Sid Ahmed Ghali, a ajouté que ces décisions concernent les marchés quotidiens dans la commune de Mesra, des centres commerciaux de Mostaganem, 20 magasins de vêtements et de chaussures, 11 restaurants, 7 cafés , des espaces de vente de téléphones, des librairies et autres. Plusieurs secteurs participent à la campagne publique de désinfection et de stérilisation ciblant les rues principales de Mostaganem, les cités d'habitation, les lieux publics et les établissements de l'environnement, des services agricoles, des ressources en eau, des forêts, de la protection civile, la police, des collectivités locales, deux entreprises publiques, à savoir "Mostaganem net " et celle des centres d'enfouissement technique des déchets .

Tlemcen

Réception prochaine du premier tronçon du projet de raccordement du port de Ghazaouet à l'autoroute Est-ouest



La réception du premier tronçon du projet de raccordement du port de Ghazaouet (wilaya de Tlemcen) à l'autoroute est-ouest est prévu en fin d'année en cours, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics. Le chef de service exploitation et entretien des routes, Mohamed Ali Dahmane a indiqué que le premier tronçon de ce projet de 41 kilomètres, qui porte sur une double voie a été réalisé sur 13 km du port de Ghazaouet vers le village d'El Assa dans la commune de Nedroma, soit un taux d'avancement de 95 pour cent pour être livré à la fin du mois de décembre prochain. Les travaux de ce tronçon dotés d'une enveloppe de 25 milliards DA sont pris en charge par trois entreprises publiques, privées et étrangères. Sa réalisation comprend 7 ouvrages d'art dont 4 viaducs l'un d'eux sur plus de 1 km de long, selon la même source.M. Ali Dahmane a ajouté que le lancement des travaux du deuxième tronçon (10 km) de ce projet est prévue en début d'année prochaine, du village d'El Assa à la route nationale (RN 98) reliant les communes de Tlemcen et de Ghazaouet. Ils portent sur la réalisation d'un échangeur au village de Sidi Moussa pour faciliter l'accès à l'autoroute Est-ouest .Une fois les travaux du deuxième tronçon achevés, ce projet contribuera à assurer une fluidité sur la RN 98, notamment pour les camions à destination et en provenance du port de Ghazaouet, a-t-on précisé. Par ailleurs, il est prévu au début de l'année prochaine, la réception du dernier tronçon (16 km) du nouveau projet de la route côtière reliant les deux communes de Ghazaouet et de Marsa Ben M'hidi sur une distance totale de 59 km, ainsi que des projets de réhabilitation de la RN 22.S entre les communes de Tlemcen et Chetouane au niveau de l'échangeur de la localité d'Ain El Houtz et les chemins de wilaya (CW 100 et 109) reliant respectivement les communes de Souani et Nedroma et Bab El Assa et Djebala.Il est prévu, en outre à la même période, la réception du projet de réalisation du port de pêche de Sidna Youchaa dans la commune de Dar Yaghmoracene, qui enregistre actuellement des travaux d'aménagement externe et de réalisation des points de vente de poissons avec un taux d'avancement de 90%.

Ali Dahleb

Ain

Temouchent

80 écoles primaires dotées d'énergie solaire

Plus de 80 écoles primaires dans la wilaya d'Ain Temouchent ont bénéficié d'équipement et de raccordement au réseau d'énergie solaire, a-t-on appris de la directrice de wilaya de l'Energie,Rachida Melhani a indiqué que l'opération de raccordement de ces établissements scolaires à l'énergie solaire s'inscrit dans le cadre d'un programme, qui a touché depuis sa mise en œuvre en 2019, 80 écoles primaires réparties sur toutes les communes de la wilaya, particulièrement celles situées dans les zones d'ombre et les localités éloignées. L'opération a été financée de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe financière de 163 millions DA, le coût d'installation et de raccordement par école variant entre 2 millions et 3 millions DA suivant la superficie de l'école et le nombre de classes, a-t-on fait savoir. Le secteur de l'énergie œuvre, en coordination avec les collectivités locales à poursuivre la généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire aux écoles suivant un programme qui se concrétise progressivement en fonction des priorités et des moyens financiers disponibles, a ajouté la responsable. Le programme de généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire revêt un intérêt particulier surtout qu'il permet de réduire les dépenses publiques liées à la consommation d'énergie.

Kireche F

Saida

Réception d'un nouveau service d'hémodialyse en décembre prochain

L'hôpital "Ahmed Medeghri" de la ville de Saida sera doté d'un nouveau service spécialisé en maladies rénales et hémodialyse début décembre prochain, a indiqué mardi le wali Said Sayouda, lors de l'inspection des travaux du nouveau projet, dont le taux d'avancement a atteint 99%.Cette nouvelle structure sanitaire de deux étages permettra d'améliorer les prestations sanitaires au profit des insuffisants rénaux de la wilaya, a-t-on souligné, indiquant que les travaux de réalisation de ce service, supervisés par la direction de la santé et de la population, ont été lancés fin 2016 et dotés d'une enveloppe financière de l'ordre de 30 millions DA sur budget de la wilaya. La gestion du nouveau service sera encadrée par un staff médical composé de deux spécialistes en néphrologie, deux médecins généralistes et de 3 infirmiers, a-t-on fait savoir. Il est attendu son équipement de 32 appareils d'hémodialyse pour une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux à l'hôpital "Ahmed Medeghri". Avec l'ouverture du nouveau service d'hémodialyse, la wilaya de Saida aura franchi une importante étape dans le domaine de la prise en charge des insuffisants rénaux, après la mise en service en juillet dernier de deux cliniques spécialisées dans les maladies rénales et l'hémodialyse réalisées dans le cadre d'un investissement privé à Saida et dans la commune de Sidi Ameur.

Said Henouh

LE CRI D'ALARME DES PRATICIENS DE LA SANTÉ



La récente résurgence de cas de Covid-19 à travers de nombreuses régions du pays a amené les médecins et le personnel médical exerçant dans les structures de santé de la wilaya de Tizi Ouzou à faire part de leur inquiétude et tirer la sonnette d'alarme quant à la détérioration de la situation épidémiologique. À travers des messages et des vidéos publiées sur les réseaux sociaux, ils appellent la population à prendre plus de précautions et attirent l'attention sur le manque flagrant d'équipements médicaux pour faire face au virus. «Le déni total de la maladie Covid19 est une erreur dramatique, un comportement suicidaire. La deuxième vague est là, et elle ira en grandissant au gré de la saison froide. Les personnes symptomatiques consultent par dizaines dans tous les points de gardes des structures publiques, et représentent la majorité de la patientèle des nombreux cabinets médicaux de la wilaya», note Dr Ali Touat, ajoutant que «le nombre de ces derniers est certainement très élevé, dépassant certainement par wilaya le nombre annoncé officiellement au national». Pour appuyer son diagnostic, ce professionnel de la santé révélera qu'«énormément de patients ne sont diagnostiqués que sur des arguments épidémiologiques, cliniques et surtout

radiologiques, faute de tests de dépistage, et ne sont de ce fait non déclarés». Aucune mesure de prévention n'est respectée ces dernières semaines, ni dans les lieux publics ni en milieu familial, constate-t-il encore. «On assiste d'ailleurs fréquemment à des épidémies ou clusters dans des institutions étatiques ou privées et surtout intra familiaux. S'il est vrai que la maladie est dans plus de 85% des cas asymptomatique ou bénigne, notamment chez les jeunes, elle engendre toutefois quelques décès, des décès qui n'arrivent pas qu'aux autres, cela pourrait être votre parent (...) Indirectement, cette maladie tue encore plus de personnes parce qu'elle a saturé tous les hôpitaux, déjà pleins en temps normal», écrit Dr Ali Touat. Docteur Lila Mohamedi, médecin coordinateur à l'hôpital d'Azazga abonde dans le même sens que Dr Touat. «Je me joins à mon confrère pour vous assurer que le nombre de patients Covid est bien plus au dessus de ce qui est déclaré. Les kits de prélèvement pour PCR étant insuffisants voire inexistants parfois, les patients sont traités en fonction d'arguments cliniques et radiologiques. Généralement au bout de 2 semaines les tests sérologiques Covid-19 sont positifs d'où la preuve mais ne sont pas déclarés faute de PCR». Un autre médecin de la même

structure de santé a posté cet appel : «Je suis un professionnel de santé à l'EPH d'Azzazga, la situation est grave, le Covid frappe de toutes ses forces. J'ai peur du scénario italien, on vit un miasme dans notre hôpital on n'a même pas la force de continuer notre devoir, c'est plus fort que nos forces, nos moyens.... Notre compétence ne suffit pas. On est à l'hôpital depuis le mois de mars, pas de congé, pas de repos, pas de vie normale». Le psychiatre et auteur Mahmoud Boudarène considère que «la seule vraie protection pour notre santé est notre volonté à respecter les consignes sanitaires: le port du masque dans les espaces publics, la mise à distance et l'hygiène des mains au savon ou au gel hydroalcoolique. Pensez à vos familles et protégez-les. Ne vous dites pas que cela n'arrive qu'aux autres. Le nombre de personnes contaminées est plus important ces derniers jours-du fait du relâchement de la vigilance des uns et de l'obstination des autres à rester dans le déni et qui sont convaincus que l'épidémie est un complot ourdi quelque part (?). Mais si vous respectez ces mesures, vous n'avez aucune crainte à avoir, et surtout ne vous affolez pas. Tout ira bien»

K.T

Bouira

L'association des agriculteurs entend développer la production de la tomate industrielle à El Asnam



L'association des agriculteurs d'El Asnam "Horizons 3000" ambitionne de développer et d'élargir la production de la tomate industrielle sur le vaste plateau de la municipalité d'El Asnam (Est de Bouira), a annoncé son président, Abdelkader Kaci. S'exprimant lors d'une rencontre sur le développement de la tomate industrielle, organisée à El Asnam depuis lundi en présence de plusieurs producteurs et investisseurs, M. Kaci a incité les agriculteurs de la région et tous les partenaires concernés à œuvrer pour l'intégration et le développement de la culture de la tomate industrielle dans le plateau agricole d'El Asnam. «Nous voulons que la culture de la tomate industrielle soit intégrée et développée davantage au niveau du plateau d'El Asnam. Nous avons organisé cette rencontre justement pour inciter et encoura-

ger les agriculteurs et les producteurs à s'engager dans ce créneau prometteur», a déclaré M. Kaci. Organisée sous la houlette de la Direction des services agricoles (DSA), cette rencontre a réuni une trentaine d'agriculteurs, de maraîchers ainsi que des producteurs et investisseurs de la filière agroalimentaire, dont le groupe privé Bali d'El Hachimia. «Nous prévoyons d'ailleurs signer une convention avec le Groupe Bali qui s'est engagé à acheter la totalité de la production pour alimenter son usine implantée à El Hachimia», a expliqué le président de l'association Horizons 3000. Au cours de la réunion, un représentant de la ferme pilote Boutcherraine, s'est engagé, pour sa part, à mettre une superficie de 100 hectares à la disposition des agriculteurs désirant investir dans cette culture maraîchère. «La ferme pilote Boutche-

raine s'est engagée, elle aussi, à soutenir ces efforts», a indiqué M. Kaci. Horizons 3000 a invité des partenaires, dont la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA), la Banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) et plusieurs sociétés spécialisées dans la production d'engrais et des instituts de formation en agriculture, pour mieux expliquer toutes les démarches et processus nécessaires entrepris à la réussite de ce projet. Le plateau agricole d'El Asnam s'étend sur une superficie globale de plus de 1600 hectares, dont plus de 800 ha sont équipés d'un système d'irrigation à partir du barrage de Tilesdit. Ce plateau est réputé pour la production de la pomme de terre qui peut atteindre un rendement de 300 quintaux à l'hectare, ainsi que d'autres produits maraîchers.

Destruction des bancs publics à El Biar

UNE PLAINTE DÉPOSÉE CONTRE LES TROIS AGENTS COMMUNAUX

Les services de la wilaya d'Alger, ont réagi, ce mardi soir, à la vidéo montrant des agents communaux détruire des bancs publics dans la commune d'El Biar. Dans un communiqué rendu public en fin de journée, la wilaya d'Alger a apporté des précisions sur l'affaire de la vidéo, largement relayée sur les réseaux sociaux, montrant des agents de l'APC de la commune d'El Biar détruire des bancs publics. «Il était prévu que ce banc soit démonté d'une façon convenable, qui préserve les biens de l'État, et qui permette de le réinstaller une nouvelle fois», a indiqué la wilaya d'Alger dans le communiqué, soulignant qu'une plainte sera déposée contre les trois agents communaux en question et contre le responsable qui a donné l'instruction pour détruire ces bancs. Selon certaines sources au niveau de l'APC d'El Biar, ces bancs ont été enlevés à cause des craintes de contamination au Covid 19. Les services de la wilaya d'Alger avaient demandé d'enlever tous les bancs publics qui peuvent servir d'objet de contamination, sachant que ces bancs sont souvent utilisés par des personnes âgées. Cette mesure ne s'applique pas seulement à la commune d'El Biar mais à toutes les communes de la wilaya d'Alger. Seulement voilà : la façon d'enlever les bancs n'était pas civilisée. Ni la commune d'El Biar ni la wilaya d'Alger n'ont expliqué les raisons réelles de cette démarche qui, en réalité, fait partie des mesures instruites par le premier ministre jeudi dernier. Samedi déjà les services de l'APC d'El Biar avaient entamé les premières mesures d'enlèvement des bancs.

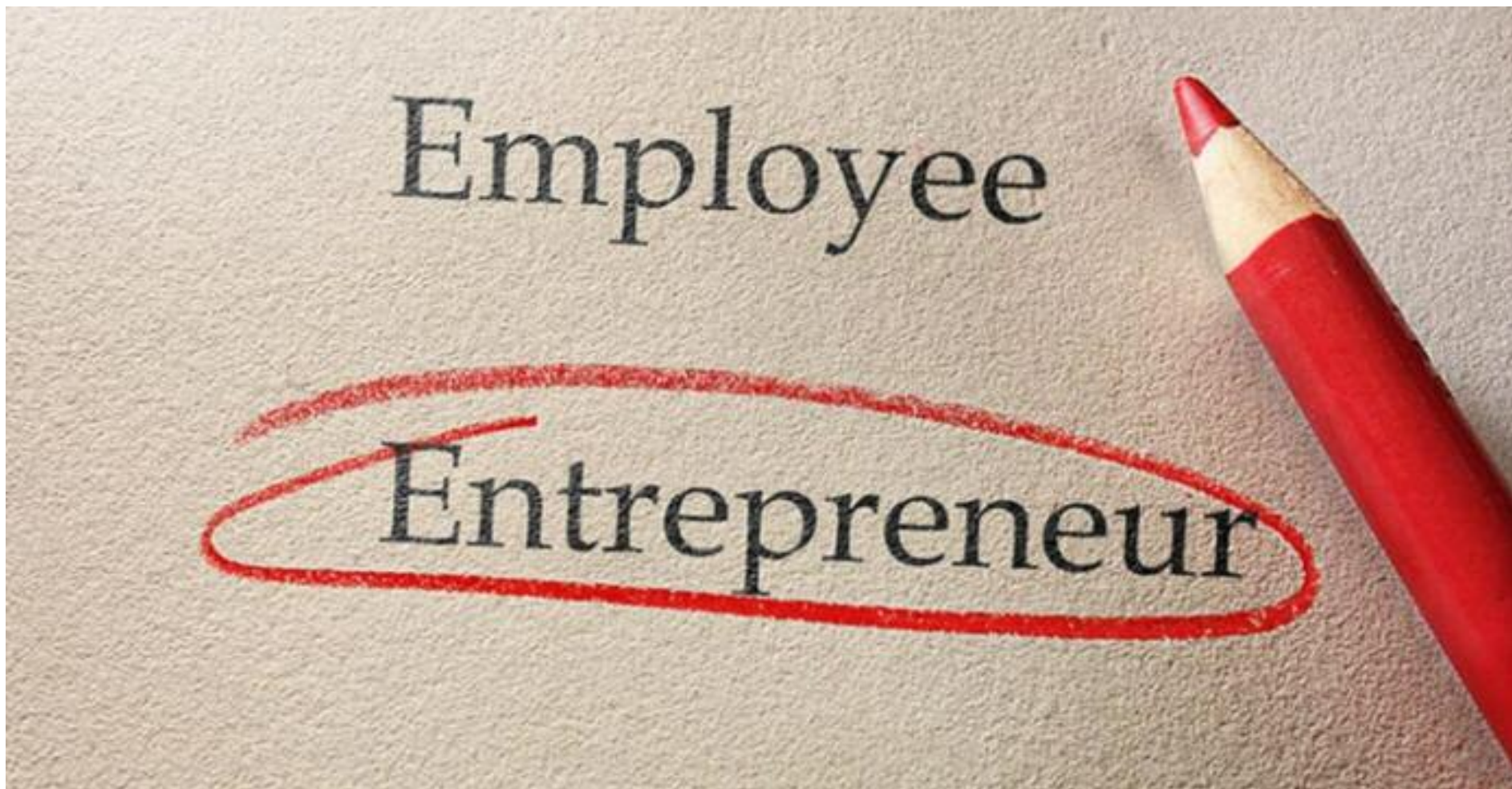
Tizi-Ouzou

LANCEMENT D'UNE VASTE CAMPAGNE DE DÉSINFECTION ET DE SENSIBILISATION

Une vaste campagne de sensibilisation sur les gestes barrières de prévention de la Covid-19 et de désinfection des espaces, établissements et organismes publics, a été lancée à travers l'ensemble des localités de Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Les opérations de désinfection, lancées par la wilaya et dont le coup d'envoi a été donné lundi soir par le wali Mahmoud Djamaa, toucheront les 67 communes de la wilaya, a indiqué le chargé de communication Mokrane Aouiche qui a indiqué que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de cette opération. Les espaces publics, les organismes et institutions et les établissements scolaires seront concernés par cette campagne menée avec la participation de certaines directions de wilaya dont celles de la protection civile et de la conservation des forêts en plus des services communaux. Parallèlement à ce grand nettoyage, une campagne de sensibilisation impliquant également plusieurs directions ainsi que la sûreté de wilaya et le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien, a été lancée en direction des citoyens, des transporteurs de voyageurs et des commerçants. Ces derniers (Commerçants et transporteurs) sont invités à faire respecter les mesures barrière, notamment le port d'un masque protecteur, la distanciation physique et la désinfection régulière des mains, a ajouté M. Aouiche. Des masques de protection et des prospectus sont distribués aux citoyens, particulièrement au personnel éducatif, lors de cette campagne de sensibilisation. L'organisation de cette campagne de désinfection et de sensibilisation, dont le coup d'envoi a été donné à partir de siège de la wilaya, a été décidée jeudi dernier lors d'une réunion de l'exécutif consacré à l'examen de la situation pandémique de la wilaya et suite à la recrudescence "inquiétante" constatée des cas de contamination par le nouveau Coronavirus.

Kahina Tasseda

Derrière un concept peut se cacher une forêt d'idées et la réussite



Yariv ABEHSERA, fondateur CEO de Travelski (groupe Travelfactory), leader sur le web des vacances à la montagne, a su dupliquer une idée qui l'a conduit à réaliser des séjours en package tout en les adaptant à chaque client.

Comment vous est venue l'idée ?

C'est la conjonction de deux éléments. J'avais créé auparavant un tour-opérateur étudiant, GOLDEN Voyages, et nous vendions un package pour les étudiants tout compris : l'hébergement, le ski pass, l'accès en boîte de nuit, ... tout ce que nous pouvions imaginer pour les satisfaire et simplifier leur séjour. Lors d'un voyage avec ma famille en République dominicaine en 2005, j'ai découvert la formule all inclusive. J'ai eu un déclic et je me suis dit que ce qui se faisait pour la famille, je le pratiquais déjà pour les étudiants. Il m'est venu l'idée que j'allais le mettre en place notamment pour les familles. Cela n'existait pas à l'époque de pouvoir tout réserver en quelques clics et TRAVELSKI est ainsi né.

Comment a évolué l'entreprise ?

Désormais, c'est la technologie et le fait de pouvoir créer son séjour à la carte qui a changé. Chaque membre peut décider ce dont il a besoin et ce qui ne lui est pas nécessaire. Certaines personnes vont skier, d'autres non par exemple ou encore un autre va posséder ses propres skis. Il s'agit de pouvoir adapter l'offre et de pouvoir moduler le prix en fonction des besoins réels de chaque membre du groupe individuellement. Ce business model a été relativement inchangé depuis la création de TRAVELSKI.

Quelle a été la principale difficulté ?

Je pense qu'il y a déjà les évolutions technologiques permanentes. Il nous a fallu en l'espace de deux-trois ans suivre le grand bouleversement de la recherche des internautes par rapport à l'ordinateur vers le mobile. Cela nous a donc obligés naturellement à totalement refondre l'expérience utilisateur pour l'adapter à ce nouveau mode de navigation. Cela a nécessité énormément d'investissement afin que le client qui recherche sur ordinateur et sur le mobile n'ait pas un sentiment de rupture dans la manière de rechercher le produit par exemple. Cela peut paraître simple mais cela demande beaucoup de travail de réflexion et d'investissements économiques. Il a fallu réaliser de nombreux tests pour se mettre en conformité avec les attentes.

D'autres développements par la suite ?

Au départ nous étions davantage un distributeur puisque nous avions un rôle d'agrégateur d'offres globales et nous faisions des packages. Ensuite nous avons fait évoluer notre modèle vers le métier de OTO pour lequel nous prenions des risques nous-mêmes pour favoriser l'expérience de nos clients. En 2010, nous avons réalisé une levée de fonds auprès de KEESINGHT de 5 millions d'euros afin de renforcer la technologie et amplifier la structuration de l'entreprise. Il fallait se structurer pour libérer l'énergie des fondateurs et créer des valeurs plutôt que de s'occuper des fiches de paie etc. Enfin, elle avait pour but de faire des acquisitions et de se consolider sur le marché. Enfin, j'ai décidé de vendre 73 % de mon groupe au leader mondial du domaine skiable, la Compagnie des Alpes, afin de nous développer de manière exponentielle et nous attaquer au marché européen avec une présence en Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas et en Suisse et

passer à l'échelle industrielle. Il y avait besoin également de sortir le fonds d'investissement pour qu'il retrouve sa liquidité.

Quels sont vos prochains défis ?

Il y a deux grands défis : le premier est d'emmener TRAVELSKI à l'international et de transformer l'entreprise en une entreprise européenne. Il faut transformer une culture française en une culture multi-européenne car nous avons ouvert trois sites et il a fallu les penser selon la culture de chaque pays. Nous ne nous sommes pas contentés de traduire basiquement le site mais véritablement de l'adapter à chaque pays. Nous sommes en pleine mutation et je vois l'entreprise changer en passant à une nouvelle culture et un nouveau paradigme. Ce qui est bien, c'est que nous avons gardé une marge de manœuvre grâce au fonds d'investissement et finalement je ressens une continuité dans la gouvernance de l'entreprise.

En résumé, le plus important c'est ?

Finalement nous pouvons résumer l'ensemble des difficultés par une réelle agilité car il fallait passer d'agrégateur à tour opérateur et en prendre le risque. Ensuite, la rapidité car il faut gérer l'obsolescence de la technologie parce que le client veut avoir rapidement sa réponse. Enfin la gestion de la croissance humaine dans l'entreprise : comment nous gardons l'esprit start-up dans une société qui grandit vite. Nous sommes passés de 30 à 130 collaborateurs en 10 ans et j'ai toujours considéré qu'il fallait garder cette âme de remise en cause perpétuelle afin de garder de l'agilité, de la ténacité et de la détermination pour faire en sorte que tous les ans nous soyons à 20 à 30 % de croissance.

Qu'est-ce qui vous

motive encore ?

A titre personnel -Yariv ABEHSERA-, j'ai cette joie de me dire que j'ai réussi le défi de passer d'une start-up à une boîte européenne capable d'accueillir 500 000 Skieurs en France. Il n'existe pas d'opérateur européen donc cela est un véritable challenge. C'est un peu la troisième phase de l'entreprise et en même temps, j'aime suivre les nouveaux concepts afin de garder notre attractivité auprès des millennials. Cela va prendre 4-5 ans et je suis heureux d'avoir un industriel qui m'a fait confiance. Le projet est intéressant car il reste un projet entrepreneurial avec un œil bienveillant de l'actionnaire. Je n'aurais pas pu le faire seul et nous avons gardé de la marge de manœuvre.

Comment s'est développée l'entreprise ?

Yariv ABEHSERA : au début, nous avons concentré le volume de nos prestations sur une quinzaine de stations. Il fallait que nous puissions avoir en contrepartie du volume la possibilité de négocier pour le client, autrement dit qu'il fasse une bonne affaire. C'est en fait grâce à la technologie et au volume que nous réalisons que nous avons pu remplir la promesse client à savoir améliorer son rapport qualité/prix et tout cela en quelques clics. Il était nécessaire que si le client achète en une seule fois, il paie moins cher l'ensemble des prestations que s'il les avait prises séparément. La première année, nous avons fait 2 000 clients et nous avons grandi rapidement. Cette année, nous avons fait 20 500 dossiers et 82 000 clients l'an dernier. La société enregistre une croissance de 20 % en moyenne chaque année depuis 7 ans. Je pense que nous avons également développé l'expérience client en dehors de la simplification de l'acte d'achat. Nous avons

commencé à prendre en garantie certains éléments et nous avons créé un label qui s'appelle Skissim by Travelski qui vous garantit par exemple qu'en même temps que vous recevez la clé, vous aurez les skipass. Le client gagne en temps et en confort pour son séjour. Nous gérons les prestations nous-mêmes afin de rendre le séjour plus agréable.

4 Conseils d'Yariv ABEHSERA

- Les 5 premières années sont difficiles : il y a énormément de sacrifices pour l'entourage. Il faut donc de la détermination. Entre l'idée que l'on a et la validation du model, existe un pivot. La moitié des entreprises en change dans les trois ans et il faut accepter de tomber, de se relever et continuer. Il est courant que le tableur Excel ne corresponde pas à la réalité.
- Apprendre de ses échecs : c'est fondamental. En France on considère encore que c'est une catastrophe alors que ce n'est qu'un apprentissage. Il ne faut pas que les échecs deviennent un motif d'abandon.
- Être humble : il faut accepter les conseils de l'entourage, de mentor ou de tuteur qui vont essayer de vous faire éviter de faire les mêmes erreurs qu'eux. On considère souvent que l'on va réinventer l'eau chaude alors que les conseils sont précieux. Je m'efforce lorsque je suis à une phase par exemple pour lever des fonds de prendre des conseils. Il ne faut pas les exécuter non plus à 100 %.
- Savoir débriefer de ses échecs : il faut prendre des moments de debriefs comme de briefs. Il faut analyser ce qui n'a pas marché comme ce qui a marché. Je pense qu'il faut le faire dans les deux sens. Parfois, il ne faut pas se contenter de corriger ce qui n'a pas marché mais aller davantage dans la direction de ce qui marche.

Oscars 2021

LE FILM «LES ENFANTS DU CIEL» CHOISI POUR REPRÉSENTER L'IRAN

Le film «Les enfants du ciel», dans lequel le réalisateur iranien Majid Majidi dénonce le travail des enfants, a été choisi pour représenter l'Iran aux prochains Oscars du cinéma. La Fondation Al-Farabi pour le cinéma, chargée de choisir le film que la République islamique enverra au grand rendez-vous de Hollywood en 2021, a annoncé dimanche dernier avoir arrêté son choix sur cette oeuvre jetant une lumière crue sur la misère des enfants condamnés à travailler. Cette fondation sélectionne quasiment tous les ans depuis 1994 un film iranien pour participer à la prestigieuse compétition américaine. Remarqué en septembre à la Mostra de Venise, «Les enfants du ciel» suit plusieurs enfants dans les rues et le métro de Téhéran, où ils vivent d'expédients pour aider leurs familles tout en cultivant chacun un rêve secret. Dans une interview accordée en septembre à l'AFP, Majidi avait indiqué avoir choisi de prendre ses acteurs parmi des enfants des rues pour «montrer leurs capacités et leur humanité», à l'issue d'une sélection ayant duré «quatre mois» et au cours de laquelle 4.000 enfants avaient été auditionnés. Majidi est un habitué des festivals internationaux. Son film «Les enfants du ciel» avait été le premier film iranien sélectionné par l'association organisant la remise des plus prestigieux prix américains du cinéma pour concourir dans la catégorie du meilleur film étranger, en 1999. Mais, c'est son compatriote, Asghar Farhadi qui est à ce jour le seul Iranien à avoir remporté cette récompense, une première fois en 2012 pour «Une séparation», puis en 2017 avec «Le Client». Pour ce dernier film, Farhadi avait boycotté la cérémonie de Hollywood pour protester contre le décret migratoire controversé du président américain Donald Trump.

Culture

UN ARRÊTÉ MINISTÉRIEL PERMETTANT AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE DIVERSIFIER LEURS RECETTES

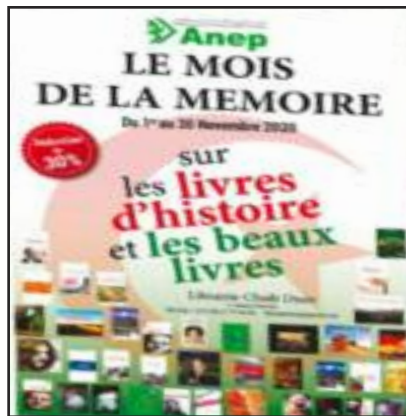
Un arrêté ministériel vient d'être promulgué permettant aux établissements à caractère administratif relevant du secteur de la Culture le droit d'avoir des recettes supplémentaires dus aux prestations et services qu'ils fournissent outre leurs missions de base. L'arrêté entrera en vigueur à partir de janvier 2021 dans le cadre de la stratégie d'investissement et d'exploitation de la ressource culturelle. Les établissements relevant du secteur de la culture, tels que les musées, les bibliothèques publiques, les maisons et palais de la culture ainsi que le centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) et la cinémathèque d'Alger sont désormais en mesure de percevoir des ressources financières supplémentaires en fournissant certains services liés aux missions de ces structures. Cela permettra de créer «une dynamique culturelle en associant les différents partenaires du secteur de la culture». Il s'agit de louer les espaces à caractère muséal, les salles de cinéma, de conférence, les équipements et de fournir des prestations de maintenance, la recherche et la réalisation des études, a ajouté le document. Ledit arrêté est à même de «moderniser» la gestion de ces structures, de les adapter aux derniers développements et de créer des ressources supplémentaires pour améliorer leur situation financière. Des cycles de formation seront organisés en visio-conférence regroupant les gérants de tous les établissements concernés pour la mise en œuvre de cet arrêté.

T.M

En marge du «Mois de la mémoire» à la librairie Chaïb-Dzaïr

Éviter l'enseignement de «l'erreur» historique

Excellente initiative que celle de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) qui, à l'occasion du «Mois de la mémoire», a lancé, du 1er au 30 novembre 2020, une promotion de 30% au niveau de la librairie Chaïb-Dzaïr sur les livres d'histoire et les beaux livres qu'elle a édités. S'agissant de l'histoire multimillénaire de notre pays, on ne peut qu'être à la fois gâté et serein dans la mesure où c'est désormais un regard certes algéro-centriste -mais non chauvin- qui, dans la plupart des cas, est porté par des historiens algériens sur les différentes périodes qui ont jalonné le passé de notre pays. Cela dit, qu'en est-il de l'enseignement de cette histoire dans nos écoles et lycées ? La majorité des enseignants disent certes lui assigner une finalité utilitaire visant à inculquer aux enfants l'amour de la patrie, ainsi que le respect de l'ordre républicain et des valeurs qui le sous-tendent. Le but premier de la



connaissance de l'histoire étant donc, nous semble-t-il, l'amour de la patrie -amour qui ne peut évidemment se concevoir que si le maître parvient à toucher le cœur de ses élèves-, de quelle patrie s'agirait-il alors ? De la patrie algérienne telle qu'elle est, et non telle qu'auraient voulu qu'elle soit les pédagogues manipulateurs du bord ultraconservateur ?

Chlef

LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE POUR LE CLASSEMENT DE SEPT SITES ET MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

Une procédure de classement de sept sites et monuments archéologiques de la wilaya de Chlef au patrimoine national a été engagée par la direction locale de la culture en vue de leur valorisation et préservation. Le chef du service patrimoine de cette la direction de wilaya de la culture, Mohamed Guendouzi, a indiqué que dans le cadre de la préservation et de la valorisation des sites archéologiques de Chlef, son service a entamé une procédure pour le classement au patrimoine national de sept sites et monuments archéologiques inscrits sur la liste d'inventaires supplémentaire du patrimoine culturel de la wilaya lesquels ont déjà bénéficié d'un classement à l'échelle de wilaya. Il s'agit, a-t-il, ajouté, du "Phare de Ténés", "Dar

El Baroud", "La muraille de la ville de Chlef", les "Grottes préhistoriques", la "Nécropole phénicienne" de Ténés (au nord de la wilaya), le site archéologique romain "Arsenaria" d'El Marsa, datant du 1er siècle après J-C, et de "Dar El Kadi" dans la commune de Lebiedh Medjadja (Est de Chlef). Selon M. Guendouzi, une démarche de collecte et d'enrichissement des données scientifiques et références concernant ces sept sites et monuments archéologiques a été lancée en coordination avec des enseignants et chercheurs universitaires en archéologie, ainsi que d'autres acteurs de la société civile spécialisés dans les domaines de la culture et de l'Histoire. La détermination de la propriété légale de ces sites a été également entamée, en collaboration

avec la direction des domaines, et les assemblées populaires communales concernées, a-t-il expliqué, signalant que les dossiers inhérents à ces sites "seront bientôt finalisés, pour être déposés au ministère de tutelle et présentés à la commission nationale des biens culturels". La wilaya de Chlef compte, actuellement, plusieurs monuments et sites historiques classés au patrimoine national. Il s'agit de la "Kalaa des Ouled Abdallah" à Taouegrite (nord-ouest), la "vieille Casbah", la "Mosquée Sidi Maïza" et le site archéologique d'"El-Azme" de Ténés, "Dar El Baroud", "la muraille de Chlef" et la "mosaïque de l'église Saint Réparatus" (Chlef), considérée comme la plus vieille église d'Afrique du Nord.

Hocine S

Des jouets «Stars Wars» jetés à la poubelle ILS VALAIENT PRESQUE 500.000 EUROS

Un couple de Britanniques peut remercier sa bonne étoile après avoir trouvé dans un garage rempli de sacs-poubelle laissés par un voisin un vrai trésor de jouets Star Wars, d'une valeur de 443 000 euros. Le couple, qui vit à Stourbridge, dans le centre de l'Angleterre, ne savait pas trop quoi faire, au départ, de ce tas de poupées et de vaisseaux spatiaux que leur voisin avait amassé durant plusieurs décennies, selon le quotidien The Times. C'est leur fils qui a eu la surprise de découvrir la valeur de l'ensemble en faisant appel à un commissaire-priseur pour estimer la collection, qui incluait des figurines encore dans

leur emballage d'origine. «Beaucoup étaient légèrement humides, du fait de la manière dont ils avaient été entreposés, mais il s'agit de la plus belle collection d'objets de Star Wars qu'il m'ait été donné de voir», a assuré un expert de Aston's Auctionneers. Parmi les objets mis en vente se trouvait un commandant de Star Destroyer, un des vaisseaux de la flotte de l'Empire galactique, l'un des deux seuls exemplaires connus toujours dans son emballage original, parti pour 36 000 euros. Une figurine de Jawa dans son emballage - l'un des seuls 10 exemplaires connus - a de son côté trouvé preneur pour plus de 30 000 euros. Quant au

groupe de huit figurines du film Le Retour du Jedi achetées pour moins de deux euros au début des années 1980, elles se sont vendues à 1 550 euros. Qu'il s'agisse d'un casque de Stormtrooper ou d'un œil de R2D2, les objets de collection tirés de l'une des plus célèbres sagas cinématographiques au monde attirent depuis plusieurs années les collectionneurs, prêts à mettre le prix pour acquérir un morceau de cet univers. Une figurine de Luke Skywalker, commercialisée en tant que jouet pour enfant en 1978, avait été vendue en 2015 lors d'une enchère organisée par Sotheby's et eBay pour 21 000 euros.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02133777

021337128

FAX 021339559

DIRECTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

BENLAMRI : « NOUS PRENONS TOUS NOS ADVERSAIRES AU SÉRIEUX »

Le défenseur international algérien de Lyon (France), Djamel Benlamri, a indiqué que la sélection nationale prendrait tous ses adversaires au sérieux, "sans se soucier du nom de telle ou telle équipe", à J-1 de la réception du Zimbabwe, jeudi à Alger (20h00) dans le cadre de la 3e journée (Gr. H) des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022. "Nous respectons tous nos adversaires, c'est le secret de notre réussite. Nous ne regardons pas le nom des équipes qu'on affronte. Jouer face au Mexique, la Colombie ou face au Zimbabwe est la même chose pour nous", a indiqué Benlamri dans un entretien accordé au site de la Fédération algérienne (FAF). Quatre jours après leur confrontation au 5-Juillet, les deux sélections se retrouveront lundi prochain au stade de Harare (16h00 algériennes), dans le cadre de la 4e journée. Non retenu pour les deux matchs amicaux disputés en octobre dernier, face au Nigeria (1-0) en Autriche et devant le Mexique (2-2) aux Pays-Bas, Benlamri s'est dit "heureux" de revenir chez les "Verts", lui qui a réussi ses débuts sous le maillot de l'OL. "Je suis toujours heureux de revenir en équipe nationale et en Algérie. J'espère qu'on sera au niveau comme d'habitude. Nous sommes en train de bien travailler pour être au top et rendre heureux notre peuple", a-t-il ajouté. Le défenseur central du "Club Algérie" est revenu sur son transfert à Lyon, affichant d'emblée son ambition de s'affirmer au plus haut niveau, après une première expérience à l'étranger en Arabie saoudite. "Il doit sûrement y avoir des gens qui ont été surpris par mon transfert. Ils se sont dit +Comment j'ai pu partir d'Arabie saoudite à l'Olympique lyonnais à 30 ans+. Quand l'information est sortie, les gens n'y croyaient pas trop. Ils ont dit que c'était impossible. Mais avec le travail rien ne l'est, surtout pour quelqu'un d'ambitieux, travailleur et qui croit en ses forces". "Si on méprise les Algériens, ils travaillent encore plus pour réussir. J'espère qu'il n'y ait plus un autre Benlamri à l'avenir. Le mépris n'est pas une bonne chose. On espère que les choses vont se régler car nous avons beaucoup de talents ici en Algérie. On espère qu'ils partent à 21 ans et non pas à 30". Enfin, Benlamri s'est montré déçu par l'absence des supporters jeudi, un huis clos imposé par la pandémie de coronavirus. "C'est difficile de jouer devant des gradins vides. Mais on sait qu'ils sont avec nous. C'est une crise mondiale qui ne se résume pas qu'à l'Algérie. Nous allons faire le maximum pour leur offrir un beau spectacle à la télévision". Blessé légèrement à la cheville, Benlamri est incertain pour le rendez-vous de jeudi. Le staff technique a appelé en renfort le défenseur de l'ES Tunis (Div.1 tunisienne) Abdelkader Bedrane pour parer à un éventuel forfait. À la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021.

JORDAN ZEMURA : « LES DEUX MATCHS FACE À L'ALGÉRIE SERONT DIFFICILES »

L'une des stars de cette équipe du Zimbabwe, en l'occurrence, Jordan Zemura (AFC Bournemouth) a indiqué au Zimbabwe Daily que son équipe devrait au moins empocher trois points lors de ces deux confrontations face aux coéquipiers de Riyad Mahrez pour espérer se qualifier à la CAN 2022. « Il est toujours difficile de jouer face à une équipe qui est invincible pendant vingt rencontres. Jouer devant une grande équipe nous pousse à se transcender et eux aussi vont nous respecter en tant qu'une équipe de Zimbabwe. Pour ce qui est de cette double rencontre face aux algériens, je pense que c'est un grand challenge pour nous face aux champions d'Afrique, si on arrive à empocher au moins trois points de ces deux rencontres, on augmentera nos chances de qualification dans notre poule », indique l'arrière gauche des Warriors. Le Zimbabwe est deuxième au classement du groupe H, avec quatre points derrière l'EN. Il est utile de noter mentionner que le Zimbabwe enregistre face aux Verts quatre déflections de taille ; Marshall Munetsi (Stade de Reims, France), Mkuruva Tatenda (Michigan Stars, États-Unis), Jirira Tendai (Detroit City, États-Unis) et Ncube Butholezwe (AmaZulu, Afrique du Sud).

CAN-2021 - Algérie-Zimbabwe FAIRE UN PAS DE PLUS VERS LE RENDEZ-VOUS CAMEROUNAIS



L'équipe nationale de football tentera de signer sa troisième victoire en autant de matchs, en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, à l'occasion de la réception du Zimbabwe, jeudi au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), pour le compte de la 3e journée (Gr. H). Ayant entamé la campagne qualificative sur les chapeaux de roues, en écrasant la Zambie à Blida (5-0) avant d'aller battre le Botswana à Gaborone (1-0), l'Algérie aura à cœur de faire un pas de plus vers la qualification, avant le déplacement à Harare, lundi prochain (16h00 algériennes), dans le cadre de la 4e journée. Les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi seront ainsi face à deux rendez-vous décisifs dans l'optique d'une qualification avant terme pour la CAN-2021 au Cameroun. Une première étape dans la route pour la défense du titre continental décroché durant la CAN-2019 en Egypte. Outre l'obligation de s'imposer face aux "Warriors" pour conforter leur place de leaders et s'approcher de la qualification, les "Verts" auront également un autre objectif, celui de préserver leur belle série d'invincibilité (20 matchs) et rester ainsi en course pour battre le record africain détenu par l'Egypte avec 24 rencontres sans défaite. "Les joueurs ont envie d'aller battre le record des Egyptiens. Nous sommes champions d'Afrique, on sera de facto l'équipe à battre, autant d'éléments de motivation, les joueurs aiment ça", a indiqué Belmadi

lors d'un entretien diffusé lundi par la chaîne beIN Sports. Côté effectif, le coach national devra se passer de deux défenseurs : Youcef Atal (testé positif au Covid-19) et Mohamed Farès, dont les raisons de l'absence divergent. Djamel Benlamri et Ramy Bensebaïni sont eux incertains pour blessures. Trois éléments ont été appelés en renfort. Il s'agit de Hocine Benayada (Club Africain/ Tunisie), Ayoub Abdellaoui (FC Sion/Suisse) et Abdelkader Bedrane (ES Tunis), qui est entré en stage à Sidi-Moussa mardi soir.

Mettre fin à 31 ans de disette face au Zimbabwe

Même si l'équipe nationale domine le football africain depuis 2019, elle n'a plus battu le Zimbabwe depuis 31 ans, une preuve que cet adversaire a souvent constitué un gros morceau pour les "Verts". L'Algérie et le Zimbabwe se sont rencontrés à six reprises en 31 ans. La première confrontation a eu lieu en 1989, en matchs aller/retour des qualifications à la Coupe du monde 1990. Elle s'est soldée par deux victoires de l'Algérie : 3-0 à Alger et 2-1 à Harare. Il faudra ensuite attendre les années 2000 pour recroiser le chemin des Zimbabweans. Lors de la CAN-2004 en Tunisie, la première de l'histoire de ce pays d'Afrique australe, l'Algérie s'est inclinée 2-1 à Sousse. La même année, les deux équipes vont se re-

trouver pour le compte des éliminatoires combinées de la CAN et de la Coupe du monde 2006. Les deux matchs se sont soldés par deux nuls : 1-1 à Harare et 2-2 à Oran. La dernière confrontation entre les deux sélections remonte à la phase finale de la CAN-2017 au Gabon. Lors de la première journée du premier tour, l'Algérie n'a pu faire mieux qu'un match nul (2-2), avant de quitter la compétition au terme de la phase de poules. "L'Algérie possède l'un des meilleurs coachs. Actuellement, elle est la meilleure équipe en Afrique et nous devons la respecter et la féliciter. Nous devons toujours être optimistes, tous les coachs doivent être optimistes, mais c'est un véritable défi, nous allons donner le meilleur de nous-mêmes", a déclaré l'entraîneur croate du Zimbabwe, Zdravko Logarusic, qui devra se passer de quatre joueurs, forfaits pour diverses raisons.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre camerounais Alioum Néant, assisté de ses deux compatriotes, Noupoue Elvis et Oumarou Sanda. A la veille de la 3e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN-2021, reportée à 2022 en raison de la pandémie de Covid-19.

Bessa N / Ag

Le ministre de la jeunesse et des Sports rend visite aux Verts à Sid Moussa

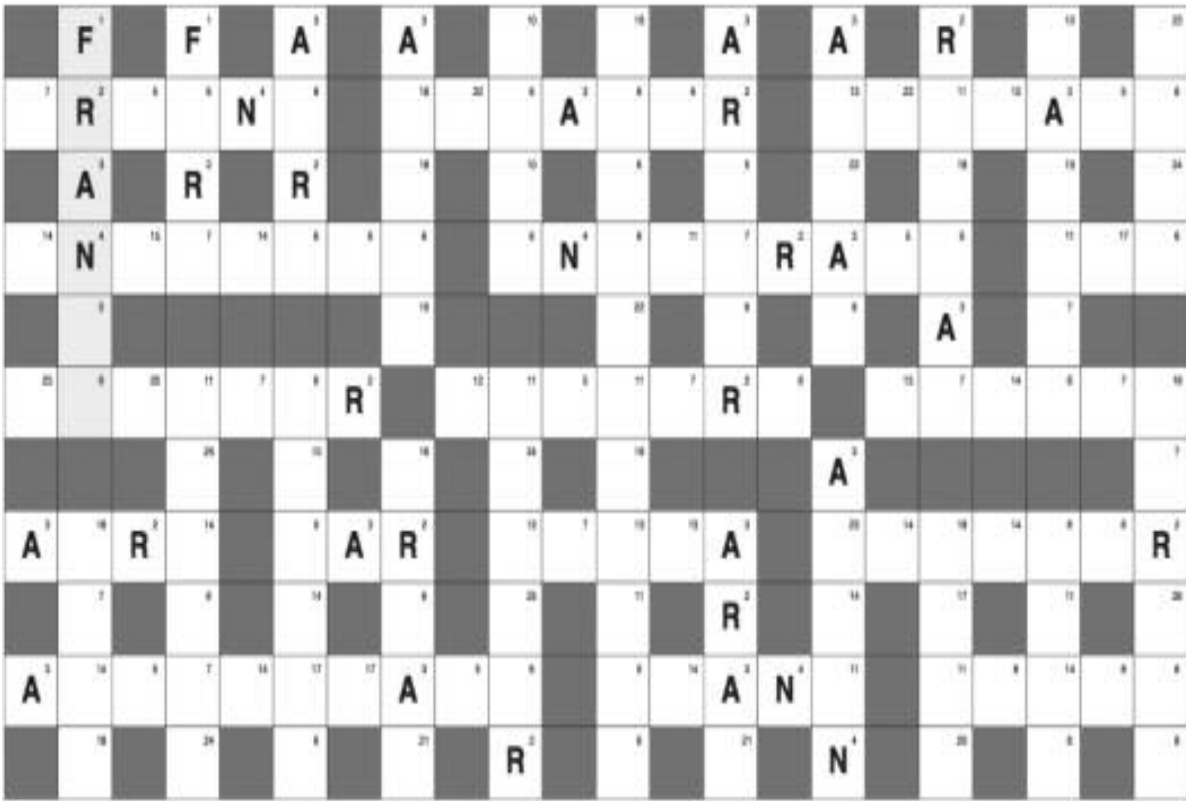


Le ministre de la jeunesse et des sports, Sid Ali Khaldi, a rendu visite, hier soir, à la sélection nationale au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa où elle se trouve en stage de préparation. Le communiqué focalise sur la rencontre du ministre avec le président de la fédération, Kheireddine Zetchi, avec lequel il s'est longuement entretenu. Khaldi a ensuite salué le coach national, Djamel Belmadi et son staff avant de se voir inviter

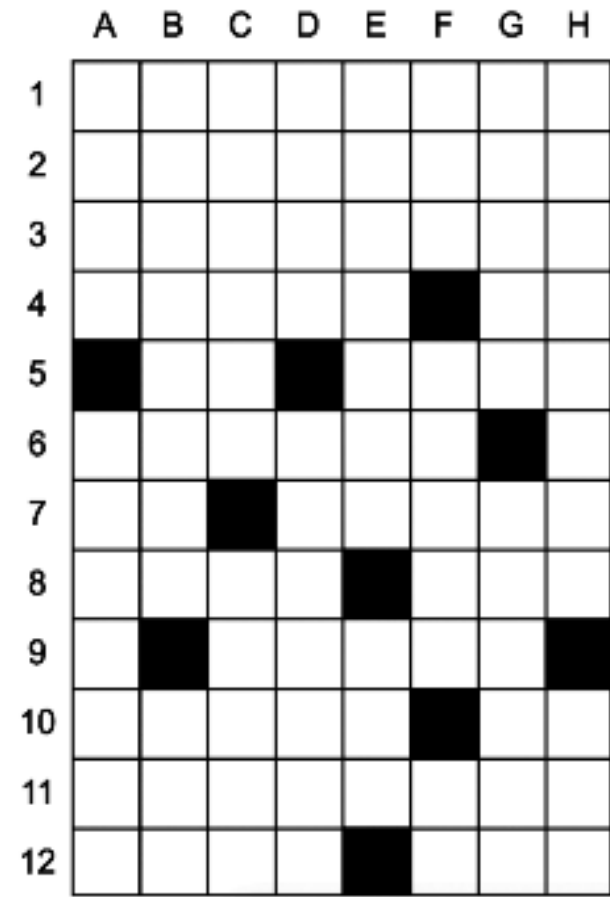
«à partager le dîner avec l'ensemble des joueurs et les membres des différents staffs de la sélection, dans une ambiance conviviale et chaleureuse». La même source souligne que Sid Ali Khaldi a tenu, dans un discours et au nom du gouvernement, à transmettre un message d'encouragement et de soutien à la sélection nationale et à la fédération, tout en rendant un vibrant hommage «à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la consécration des

Verts à la CAN 2019 en Egypte, réitérant sa disposition, celle de son département ainsi que celle de l'Etat, d'apporter toute l'aide nécessaire à la Fédération et au football national pour son développement et son épanouissement». Pour rappel, les Verts s'apprêtent à livrer la première manche de la double confrontation, entrant dans le cadre des éliminatoires de la CAN2021, ce jeudi au stade du 5 juillet. Le match retour se tiendra à Hararé, lundi prochain.

Mots codés



Mots croisés



Mots mélangés

ACETONE AIRAIN
CAISSIER CAVALCADE
CORNICHON CORTEX
DISCOURS DROIT
ECOUTER ECULE EMOI
FANER FRIRE GARDERIE
GARNEMENT GERFAUT
IMMODERE INDEFINI
LOISIR MARITIME
MOMENT MOSCOVITE
NAJA ODEUR
ONE-STEP PENE
PRECARITE RANG
REMIGE RENVOI
REVOLU SARDINIER
SECHER SENE SERIER
TEMPLE



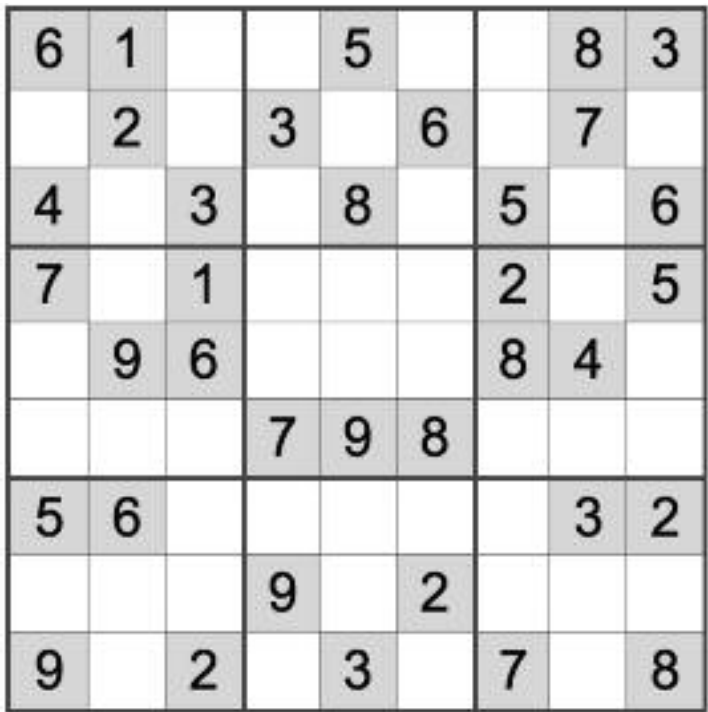
HORIZONTALEMENT :

1. Lubriques. 2. Lac des Andes. 3. Plante en buissons. 4. Julien, héros de roman. Presque un million d'octets. 5. Groupe d'États unis. Premier babyl. 6. Terre australe. 7. Sur le do. Posture de yoga. 8. Adversaire de l'État. Comme un frère au couvent. 9. Provoquer des bâillements. 10. Impératrice d'Orient. Lettres devant un prêtre. 11. Telles des affaires réglées.

VERTICALEMENT :

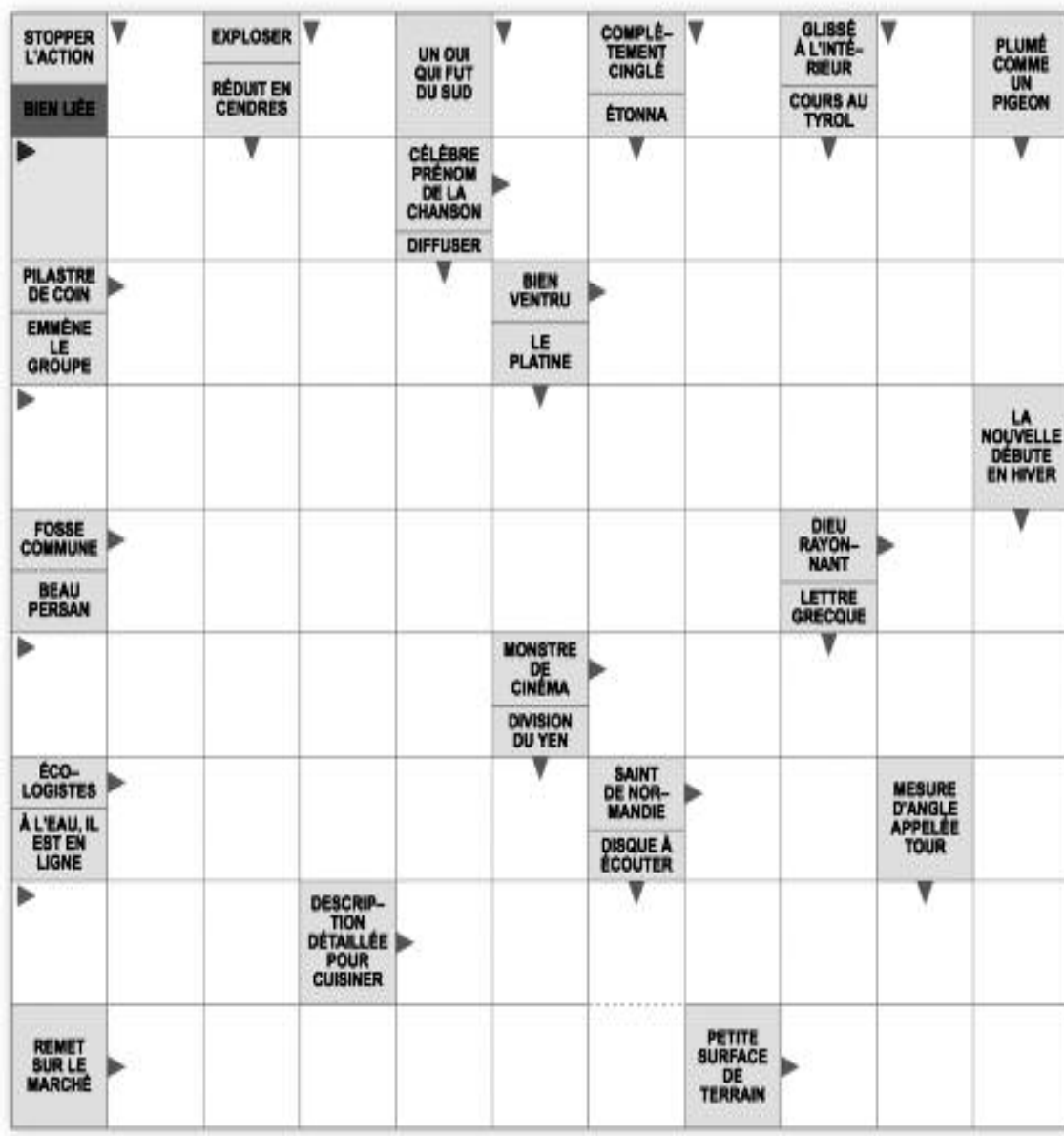
A. Mis à une autre place. Avec lui, on boit la tasse. B. Habitant du Finistère. Au moins deux manches au bridge. C. Mesurée à la scierie. Enceinte pour le combat. D. Produit d'entretien. Elle passe à Dinan. E. Épluchais une noix. Assaisonnement en grains. F. Pianiste ou actrice. Emporta le roi d'Espagne. Vieux do. G. Sur la crête des vagues. Exposer une histoire. H. Guerrier de l'ancien Japon. Élément de l'alphabet grec.

Sudoku



Solution
sudoku

Mots fléchés



Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

5 jours après les incendies à Gouraya : Les séquelles du sinistre sont toujours vivaces.

Cinq jours après les grands incendies survenus dans la commune de Gouraya, située à l'ouest de la wilaya de Tipaza, les séquelles du sinistre sont toujours vivaces. Gouraya, écrin de beauté naturelle et endroit idyllique où les forêts et la mer cisèlent une œuvre époustouflante, a vécu, dans la nuit du 6 au 7 novembre, des moments cauchemardesques. Les feux ravageurs avaient surpris les populations des douars et menacé même la ville, chef-lieu de la commune. D'interminables heures durant lesquelles des familles avaient quitté, dans la précipitation, maisons et terres pour se réfugier en ville. Deux jeunes surpris par l'incendie dans leur étable, au douar de M'haba, ont perdu la vie et d'autres personnes furent asphyxiées. Des maisons n'ont pas résisté à l'assaut des flammes et des dizaines d'hectares de forêts ont été réduites en cendres. En ce mardi 10 novembre, Gouraya et ses douars sont toujours sous le choc et tentent de panser les plaies causées par la catastrophe dont les conséquences ravageuses se voient partout. Avant d'entrer à Gouraya par l'Est et depuis la RN11, des pans de forêts dominant la mer sont entièrement calcinés.

Des troncs d'arbres carbonisés tiennent encore debout sur un sol couvert d'une couleur gris cendré. Les faibles vents frais, qui balayent la région, emplissent l'air de senteurs de pins d'Alep que les odeurs persistantes de brûlé profonent encore, tandis que de petites colonnes de fumée s'élèvent toujours. En ville où la population forme pour ainsi dire une seule famille, règne un climat de tristesse. La majorité des

discussions tournent toujours autour des incendies. Juste à proximité de l'hôpital, c'est le branle-bas de combat. L'asberge de jeunes de la wilaya accueille, elle, des familles sinistrées. Tout le monde est mobilisé pour les prendre en charge. Collectivités locales, associations et des volontaires s'organisent pour les aider à surmonter cette douloureuse épreuve.



Covid-19:

Le projet de loi devant les députés

Le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmami, présente aujourd'hui, à l'APN, le nouveau projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement. Ce texte, défendu bec et ongles par Zeghmami lors de ses différentes sorties publiques, sera présenté aux députés lors d'une séance plénière programmée à cet effet. Se proposant de lutter «efficacement» contre les enlèvements, le projet se décline à travers deux volets : le premier préventif et le second répressif. Il faut dire que ses concepteurs n'ont rien laissé au hasard puisqu'ils ont scélé le texte de manière à dissuader toute velléité d'enlèvement à travers l'institution de sévères peines. C'est ainsi que les auteurs de l'enlèvement d'une personne

majeure, qui sera libérée sans violence, ni préjudice ou maltraitance dans les dix jours, écoperont d'une peine allant de 10 à 15 ans d'emprisonnement. Mais si la victime enlevée subit un préjudice physique ou violence, la peine est augmentée à 15 et 20 ans. Celle-ci peut aller jusqu'à la perpétuité, dans le cas où «la victime a subi un préjudice ou un handicap permanent ou aura été prise en otage pour demander une rançon». Aussi et dans le cas d'enlèvement avec décès de la victime, deux peines sont prévues : la perpétuité ou la peine de mort. En plus du fait que les auteurs d'enlèvement d'enfants ne peuvent pas bénéficier de circonstances atténuantes, ni d'adaptation de la peine. Dans les faits, le législateur a décidé que les mis en cause ne pourront aucune-

ment bénéficier de procédures de permis de sortie, de semi-liberté, de placement extérieur ou de libération conditionnelle. En matière de nouveautés, il est question de la possibilité pour le parquet général de déclencher systématiquement l'action publique même en l'absence de plainte. En outre, les associations et organismes actifs dans le domaine de la défense des droits de l'homme pourront porter plainte et même se constituer partie civile. Au chapitre de la prévention des crimes d'enlèvement, le texte de loi prévoit l'implication de l'ensemble des acteurs de la société, la famille, l'école ainsi que la société civile et les médias. Le texte de loi sera soumis à adoption mardi prochain.

Visite

Djerad se rend au chevet du moudjahid Tahar Zbiri à l'hôpital de la Sûreté nationale à Alger



Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad s'est rendu, hier en compagnie du Conseiller à la Présidence de la République, Abdelhafid Allaoui, au chevet du moudjahid Tahar Zbiri, hospitalisé à l'établissement hospitalier de la sûreté nationale "Les Glycines" à Alger, et ce, pour s'enquérir de l'état de santé du moudjahid, contaminé par la Covid-19. La délégation s'est enquis, en présence de la famille du moudjahid, de l'état de santé de l'ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN), âgé de 91 ans. A cette occasion, le Premier ministre a déclaré à la presse que sa visite au moudjahid se veut "un devoir", lui souhaitant, ainsi qu'à tous les contaminés, un prompt rétablissement. Tahar Zbiri, l'un des premiers moudjahidines à avoir rejoint le maquis le 1er novembre 1954, a été un compagnon d'arme du héros Ben Boulaid, ce qui fait de lui une personnalité qui "n'est plus à présenter". A cet effet, le Premier ministre a renouvelé son appel aux citoyens "à davantage de vigilance et de prudence et au

respect des mesures préventives et gestes barrières pour préserver leur santé et celle de leurs proches». Le Moudjahid Tahar Zbiri a adhéré au Parti du peuple algérien (PPA) en 1950. Dès le déclenchement de la guerre de libération nationale, il rejoint le premier groupe armé de moudjahidines sous la direction du Chahid héros Badji Mokhtar. Il a participé avec bravoure à plusieurs batailles jusqu'à son emprisonnement. Condamné à mort, Tahar Zbiri a réussi à s'évader de la prison d'El Kadia de Constantine, avec certains de ses compagnons d'arme, à l'instar du Chahid Mustapha Ben Boulaid. Il est désigné Chef du troisième bataillon à la base de l'Est, avant d'être nommé commandant et membre du Conseil de la Wilaya I historique (les Aurès) puis commandant de cette wilaya en 1960. Après l'indépendance, Tahar Zbiri a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment celui de Chef de l'Etat major de l'ANP. Il a également été membre du Conseil de la nation.

Rapatriement

Vol spécial samedi pour rapatrier les boursiers depuis Madrid

Un vol spécial de rapatriement des boursiers ayant achevé leur formation, et dont la liste a été mise à jour et publiée sur les sites web du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des Conférences régionales, sera organisé le 14 novembre prochain à partir de Madrid (Espagne). Il s'agit du vol spécial AH 2007 qui sera organisé à partir de Madrid

samedi prochain à 17h00, précise la même source. L'ensemble des boursiers concernés par ce rapatriement sont invités à prendre toutes les dispositions appropriées pour rejoindre Madrid dans les délais requis, aux fins de bénéficier de cette formule de rapatriement et d'embarquer à bord du vol spécial organisé avec Air Algérie, ajoute le communiqué.

Le point sur la pandémie :

811 nouveaux cas, 354 guérisons et 16 décès ces dernières 24 en Algérie

Huit cent onze (811) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 354 guérisons et 16 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 64.257 dont 811 nouveaux cas, soit 1,8 cas

pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2093 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 42.580, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 13 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 16 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 19 autres ont enregistré plus de 10

cas. Par ailleurs, 49 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.